

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 6 AVRIL 1961

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 22. Excusés : 2.

Nécrologie. — M. Jacques Boissarie, instigateur du festival théâtral de Sarlat et qui venait d'être élu président de l'Amicale des Péri-gourdiens de Bordeaux ; — M. André Lhaumond.

Les condoléances exprimées par M. le Président sont partagées par l'assemblée tout entière.

Entrées d'ouvrages. — Lacape (Henri), *Notice sur François de Neuschâteau*, 1750-1828 : Bordeaux, impr. Taffard, 1960 : in-8°, 179 p. : hommage de l'auteur, ingénieur général des Poudres, notre éminent collègue et compatriote ;

Secret (Jean), *L'Eglise abbatiale Notre-Dame de Ligneux*, (Extr. du *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1960.) In-8°, 8 p., ill. : hommage de l'auteur.

Des remerciements sont adressés aux deux donateurs.

Revue bibliographique. — Dans les comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séances d'avril à décembre 1959 (Paris, 1960, in-8°), une communication de M. Cornaert, *Messagers et services des postes au xv^e et xvi^e siècle*, a retenu l'attention du D^r Lafon, particulièrement documenté sur ce sujet.

Lou Bournat, janvier-mars 1961, consacre à Guy Lavaud, poète terrassonnais, des pages qui honorent la sensibilité de notre collègue P. Grellière.

Chrysale présente dans l'*Agriculteur de la Dordogne*, du 5 avril 1961, Belvès, « un canton qui se défend ».

Notre Bulletin, du 24 mars 1961, reproduit l'étude parue dans le *Bulletin* de notre Société sur le combat de Montanceix (16-18 juin 1652).

Communications. — M. le Secrétaire général fait part à l'assemblée de l'intention qu'a M. Soubeyran d'inviter les membres de la Société à visiter deux salles réaménagées, quoique de façon provisoire, du Musée du Périgord : la salle des Mosaïques et la chapelle (affectée aux arts et traditions populaires).

Le mois dernier le château de Beynac a été à nouveau mis en vente, sur requête d'une créancière de la marquise de Beaumont, la comtesse de Falvelly. Le 3 mars, il a été acquis pour 130.000 N.F. par M^r Brendel, avoué à Bergerac, mais on n'est pas rassuré pour autant sur le sort de cette noble demeure et des archives qu'elle contient.

M^{me} Combescot a bien voulu nous communiquer deux intéressants documents d'archives en sa possession.

Le premier émane du marquis de Montausier, gouverneur d'Angoumois et Saintonge, et lieutenant général des armées du Roi en Guyenne ; il est daté d'Angoulême, le 12 mars 1652, donc en pleine guerre de la Fronde.

Le sieur de la Durantie est nommé commandant du château d'Excideuil, il aura mission de le maintenir dans l'obéissance de S.M., avec les cent hommes de garnison dont il sera le capitaine. L'ordre fixe les soldes allouées par jour aux officiers et à la troupe. Il est suivi d'une quittance donnée par la Durantie au trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, de la somme de 18.381 livres 10 sols, montant de dix mois de solde de la garnison (4 février 1653).

La seconde pièce est un imprimé à placarder dans la paroisse de Preyssac-d'Excideuil, aux fins de répartir et de recouvrer la taille de l'année 1683. L'imposition, fixée à 270 livres, sera perçue en quatre parts égales, les 1^{er} décembre 1682, 2 février, 31 avril et 1^{er} octobre 1683.

La commission, signée de Faucon de Ris, commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi et la généralité de Guyenne, est adressée aux officiers de l'élection de Périgueux et aux collecteurs de Preyssac. Elle est rédigée dans les mêmes termes que celle concernant la paroisse de Saint-Rabier en 1684, dont le texte in-extenso a été publié par Gustave Hermann dans le *Bulletin de la Société*, t. XXXI, 1904, pp. 437-449.

Pour sa part, M^{me} Gardeau a extrait des minutes de Banizette, notaire à Montpeyrroux, à la date du 18 juillet 1759, une curieuse déclaration d'un postillon desservant la poste de Montpon, sur les quantités de foin, d'avoine et de son consommées journallement par les huit chevaux employés au service.

M. Jean Secret a pu faire quelques rapprochements entre les fresques de Besse et celles de la vallée de la Dordogne : Saint-Julien-de-Lampon, Tauriac et Castelnau-de-Bretenoux, il marque aussi l'intérêt de la chapelle du château de Bonaguil.

Il entretient l'assemblée de divers objets mobiliers qu'il a proposés pour le classement. Entre autres, un meuble de sacristie conservé dans la chapelle de l'hôpital d'Excideuil (dessin de M. Guy Ponceau), la croix hosannaire en pierre de la Chapelle-Montabourlet, le porte-cierge pascal en fer forgé de Cercles, etc.

Admission. — M^{me} Pierrette Petit, bibliothécaire municipale, 69, avenue Aristide-Briand, Bergerac ; présentée par MM. Coq et Barthe.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 4 MAI 1961

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 26. — Excusés : 2.

Nécrologie. — M. Henry de Presle, — l'ingénieur général des Poudres Henri Lacape.

M. le Président exprime ses plus vives condoléances aux familles de ces deux éminentes personnalités périgourdines qui appartenaient à la Société depuis de longues années.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Segogne (H. de), Fénelon ;

Paris, les Editions artistiques françaises, s. d. ; in-8°, 16 p., ill. ; don de M. Agelasto ;

Coq (Robert), *Gilbert-Pierre-André Jouanel (1873-1961)* ; Bordeaux, impr. Aguerre, Charriol et C^e, 1961 ; in-8°, 21 p., portraits ; hommage de l'auteur ;

Auzias (Léonce), *L'Aquitaine carolingienne (778-987)* ; Toulouse, Privat, et Paris, Didier, 1937 ; in-8°, XLVIII-587 p. ; don du D^r Lafon ;

Panet (Edmond), *La mort du barrage*. Roman ; Paris, éd. de la *Revue Moderne*, s. d. ; in-8°, 61 p. ; hommage de l'auteur ;

Télé-Havas Dordogne, 1961 ; in-fol. oblong, 281 p. ; don de l'Agence Havas ;

Grenier (Albert), *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. 4^e partie. Les monuments des eaux ; Paris, éd. Picard, 1960 ; 2 vol. in-8°, 582 p., ill. ; achat de la Société ;

Plan de la chapelle de Bonnefon, près Sarlat ; hommage de l'auteur, M. Guy Ponceau.

Des remerciements sont adressés aux divers donateurs.

Revue bibliographique. — Dans *Académie des Beaux-Arts, année 1959-1960* (Paris, Picard, 1960), sont présentées *Quelques reliures de la bibliothèque de l'Institut* ; M. H. Longnon étudie à part les reliures du xvi^e siècle conservées au Cabinet des livres du château de Chantilly.

La Revue Mabillon, janvier-mars 1961, relate la découverte, en 1958, de la tombe de l'enfant Arriomérès, enseveli sous la nef principale de l'église mérovingienne de Ligugé ; il s'agit d'un oblat de Saint Martin de race wisigothe (entre 430 et 460).

Le Périgourdin de Bordeaux, avril 1961, sous la plume de M. E. Peyronnet, fait revivre une famille de maîtres de forges du Périgord, les Laulanié de Sainte-Croix ; le n^o de mai est tout entier consacré au passage du Président de la République dans le département de la Dordogne, les 14 et 15 avril dernier.

M. le D^r Lafon rappelle à ce propos qu'il assistait à la réception donnée à l'Hôtel de Ville de Périgueux en l'honneur du chef de l'Etat, celui-ci a souhaité une bonne continuation de nos travaux.

Communications. — M^{me} Mongibeaux a aimablement autorisé M. Lavergne à signaler à la Société un document que notre collègue conserve avec soin dans ses papiers de famille.

Il s'agit d'une transaction passée le 19 juin 1663, en l'étude de M^e Laulagnie jeune, notaire à Périgueux, entre François de Bordes, curé de Douchapt, et M^e Daviil de Labonne, notaire royal dudit lieu, au sujet du droit de tombeau et de banc que celui-ci disait avoir de toute ancienneté dans l'église ; il ne pouvait toutefois en justifier par titre, ayant, dans les guerres de religion et civiles, perdu tous ses papiers. Les parties étaient en train de plaquer bien avant quand des amis communs et gens de conseil s'entremirent pour ménager entre elles arrangement grâce auquel, moyennant remise à son curé de divers objets et ornements destinés à la célébration du culte, d'une valeur de 127 livres, le notaire vit reconnaître ses prétentions. La liste comporte un calice à coupe d'argent et pied de cuivre doré, une custode d'étain de glace dorée, avec rayon aussi doré et vitre de cristal, deux pales de toile d'argent et de broderie, trois corporaux garnis de dentelle, quatre purificateurs de toile fine, quatre voiles de taffetas, rouge, noir, vert et blanc, une bourse de broderie

pour y mettre voiles et corporaliers, une aube avec son cordon, six nappes, deux devants d'autel, l'un de toile peinte et l'autre de rasoir (?) à ouvrage ; un grand tableau au-dessus du maître autel, un missel, une clochette, une balustrade au devant du grand autel et une chaîne, plus une boîte de crotelle (?).

L'acte se termine par une fondation obéculaire annuelle pour la famille de Labonne. Il est à noter que les minutes du notaire Laulagnie jeune ne sont pas entrées aux archives départementales.

M. Joseph Saint-Martin a en sa possession un petit cahier de 27 pages, de format 19 × 16 cm., sur lequel sont consignées les observations faites dans l'été de 1772 par l'un des géographes chargé d'établir la feuille 3 de la carte connue généralement sous le nom de Belleyne. Vingt-deux paroisses du Nontronnais (dont trois actuellement ressortissent de la Charente) sont intéressées par ce travail qui montre avec quelle minutie étaient vérifiées sur place les indications à porter sur la carte. Notre généreux collègue destine ce cahier aux Archives départementales.

M. Guy Ponceau a retrouvé au sud de Sarlat, et à proximité du château de Bonnefon un petit bâtiment rectangulaire, marqué sur la carte d'état-major par le signe : « Eglise ».

Les murs N., O. et S. sont de pierre de taille de bon appareil, seul le mur E. est de moellons ordinaires. Vers l'angle de rencontre du mur E. et du mur N., celui-ci est évidé par une armoire surmontée d'un arc surbaissé retombant sur une imposte formée d'un cavet et d'un listel. Sur ce même mur et près du mur de refend moderne qui sépare ce vaisseau en deux parties inégales, on note un départ de voûte en plein cintre naissant sur un cordon d'imposte formé d'un boudin.

Les percements sont à l'E. et au S.

Il offre à la bibliothèque le relevé qu'il a effectué de cet édifice déserté de longue date sur lequel aucune documentation ne paraît exister.

Notre actif collègue signale le risque accru de destruction que court la pierre de Saint-Augùtre, du nom de la chapelle disparue, commune de Coulounieix, près du Saut-du-Chevalier ; c'est la seule qui reste des bornes aux armes de la ville de Périgueux qui délimitaient la juridiction des maire et consuls¹.

L'assemblée adopte à l'unanimité le vœu suivant :

« La Société historique et archéologique du Périgord,

Soucieuse de voir le petit monument figuré du ^{xv}^e siècle, connu sous le nom de « Pierre de Saint-Augùtre », dans la commune de Coulounieix, échapper au vandalisme ou à la destruction par ignorance, émet le vœu qu'il soit transféré, sans plus de délai, et par qui de droit, au Musée du Périgord. »

M. le Dr Lafon lit ses « Notes sur la poste aux lettres à Périgueux du ^{xv}^e au ^{xvii}^e siècle ».

M. Secondat pense qu'il convient d'ores et déjà de faire connaître l'itinéraire de l'excursion archéologique du dimanche 11 juin, tel que l'a arrêté le Bureau dans sa réunion du 6 avril.

Il passe par le Bugue, Saint-Cyprien, Beynac, Saint-Cybranet, Cénac, Carsac, Grolejac, où sera pris le déjeuner ; Fénélon, où la Société sera

1. Voir dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. IX (1882), pp. 213-219, l'article de l'abbé de Brugière la concernant.

reçue par M. S.M. Agelasto ; Saint-Julien-de-Lampon. Le retour se fera par Sarlat et Montignac.

Prix de l'excursion, repas compris : 16 N.F. Réduit à 12 N.F. pour ceux des membres qui suivront dans leur voiture.

On est prié de se faire inscrire, 18, rue du Plantier, avant le jeudi 8 juin.

Admissions. — M. le Sénateur Bels, Pradelle, Sainte-Alvère ; présenté par MM. J. Secret et G. Lavergne ;

M. Michel Golfier, attaché au C.N.R.S., 34, rue de la Clef, Paris (v^e) ; présenté par MM. le Dr Bourland et Secret ;

M. Gérard Michea, professeur au Lycée de garçons, rue de la Boétie, Périgueux ; présenté par MM. Secret et Prat ;

M. L. Valensi, conservateur du Musée archéologique, cours d'Albret, Bordeaux ; présenté par MM. Secret et Lavergne ;

M. Jean-Pierre Vernet, licencié ès-sciences, géologue, 32, avenue Bertrand-de-Born, Périgueux ; présenté par M^{me} Marsac et M. Secondat.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

Dr Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 1^{er} JUIN 1961

PRÉSIDENCE DE M. J. SECRET, VICE-PRÉSIDENT

Présents : 29. — Excusés : 6.

Remerciements. — M^{lle} Petit et M. Valensi.

Entrées d'ouvrages et de documents. — J. Harmand, *Une question césarienne non résolue : la campagne de 51 contre les Bellovaques et sa localisation*. (Extr. du Bull. de la Soc. des Antiquaires de France.) Paris, 1959 ; in-8°, 20 p., 2 pl. h.-t. ; hommage de l'auteur ;

Société des Amis de Saint Jacques de Compostelle, Bull. n° 5, 1^{er} trimestre 1961 ; 7 p. ronéotypées ; envoi de la Société ; 87, rue Vieille-du-Temple, Paris (3^e) ;

Maryhurst Messenger, février 1961, qui parle de Saint-Front de Périgueux, paroisse du P. Chaminade, et *Father Chaminade Bulletin*, apr. 1961, n° du bi-centenaire de ce saint prêtre ; tous deux publiés aux U.S.A. ; don de M. J. Secret ;

Plan des fortifications de Bergerac en 1668, d'après Merian ; don de l'auteur, M. Ponceau.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

Revue bibliographique. — M. le Vice-Président note dans le Bull. de la Société préhistorique française, de février 1961, une protestation de M. de Joly, accusé d'avoir produit des photos maquillées de la grotte de Villars ; l'annonce de l'inauguration, à la Pentecôte, de la Route préhistorique n° 1, du Grand-Pressigny (I.-et-L.) à Sarlat ; la découverte d'un gisement atérien à Bardicalet, commune de Maurens, par M. Saugey ; un compte rendu du livre fondamental de M. F. Lacorre sur *La Gravette, le Gravétien et le Bayacien*.

Les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 4^e série, t. XVI (Bordeaux, 1960) offrent des communications fort originales, les réceptions de M. Jacques Chastenot (1958), de M. Emile Henriot (1959), qui discoursent fort pertinemment de Montaigne, ainsi que la séance solennelle tenue pour célébrer le centenaire de Mireille.

Le culte des fontaines dans les Landes inspire et nourrit une étude de M. Menaut dans le *Bull. de la Société de Borda*, 4^e trim. 1960.

Pour compléter cette bibliographie, M. Lavergne signale l'opuscule de M. Louis Desvergnès, *Isabeau de la Tour de Turenne, M^{lle} de Limeuil* ; Paris, G. Saffroy, 1960 ; in-8°, 16 p., et 5 tableaux de descendance curieux à consulter.

Visite du Musée. — Cet après-midi, à 15 heures, un groupe important de nos sociétaires s'est présenté au rendez-vous que le Bureau leur avait donné au Musée du Périgord, sur l'invitation très gracieuse du Conservateur, notre collègue M. Soubeyran.

Sous sa conduite compétente a eu lieu la visite des salles auxquelles de récents aménagements ont été apportés en vue d'une présentation à la fois plus attrayante et plus méthodique des collections.

L'effort réalisé, sous la direction de M. Soubeyran, par une équipe dévouée, apparaît particulièrement heureux dans la salle des Mosaïques, dans les nouvelles vitrines de la section d'Histoire Naturelle (Conchyologie, Ornithologie et Zoologie) et de la section de Préhistoire (Survivances en ethnologie).

Après un coup d'œil sur le jardin du cloître, agréablement remis en état, sur le polissoir géant de Festalemps, entré récemment au Musée, les visiteurs descendirent dans la chapelle qui, après trois ans de fermeture, vient d'être rouverte depuis deux mois, avec des dispositions toutes nouvelles s'appliquant aux objets d'arts et métiers locaux, à l'art religieux, à la numismatique et à la sigillographie.

M. Soubeyran a tenu à présenter toutes ces réalisations comme essentiellement provisoires jusqu'à la mise en train du plan à long terme qui fera du Musée du Périgord un des plus modernes de France.

M. Jean Secret, en l'absence du Président, absent de Périgueux, remercia M. le Conservateur de son aimable initiative et souhaite qu'il mène à bien l'ambitieux programme qu'il a fait approuver par la Municipalité et la Direction des Musées.

Communications. — Notre collègue M. Pelpel a adressé à M. le Président quelques réflexions au sujet de l'identité possible des « gisants » conservés dans l'église de Javerlhac.

Rappelant la discussion ouverte à ce sujet — le *Bulletin* s'en est fait l'écho en 1955 — notre correspondant ne croit pas qu'on puisse attribuer le tombeau en question soit au connétable d'Aguesseau, comme l'indique une inscription récente ; soit à quelque ancêtre des Pastoureaux, selon M. de Goursac.

Aucun connétable du nom d'Aguesseau ne figure dans les ouvrages consacrés à cette charge, l'une des plus hautes de l'ancien Régime, et notamment celui de J. Perrier, *Histoire des sénéchaux et connétables de France*.

D'autre part, s'il est exact que les Texier de Javerlhac, descendants des Pastoureaux par les femmes, s'allièrent aux d'Aguesseau, cette alliance ne date que d'environ 1680 et le tombeau en cause est nettement antérieur à cette époque.

L'attribution du tombeau et de ses gisants aux « ancêtres » de Dauphin Pastoureau n'est guère plus admissible. Si en effet le style du monument permet de voir dans les personnages représentés des contemporains de parents de Dauphin Pastoureau mort en 1505, il ne faut pas perdre de vue que le premier contact de ce riche bourgeois de Nontron avec Javerlhac ne remonte qu'à 1499-1501, date à laquelle il se rendit acquéreur de la seigneurie du lieu.

Lui-même se fit enterrer au couvent des Frères mineurs de Nontron où, précise-t-il dans son testament, ses père et mère étaient inhumés. Cette précision paraît ruiner définitivement l'attribution du tombeau de Javerlhac à quelque membre inconnu de la famille Pastoureau. Il s'agirait plutôt, croit M. Pelpel, de quelqu'un des seigneurs plus anciens de Javerlhac : Vigier, Rochechouart ou Maumont.

De toute manière, estime M. Lavergne, l'hypothèse d'un déplacement de sépulture n'est pas totalement à rejeter.

Le 18 mai dernier, notre Secrétaire général a pris l'écoute, sur Europe n° 1, de l'émission : Les grandes heures des châteaux de France. L'auteur, M. Alain Decaux, parlait du château de Lerm et de l'assassinat de Marguerite de Calvimont ; il y a apporté tant de fantaisie qu'on peut à peine parler d'évocation historique.

M. Jean Secret a pris part, avec nos collègues Grillon et Ponceau, au XIV^e Congrès d'études régionales, organisé à Villeneuve-sur-Lot par la Fédération historique du Sud-Ouest, en liaison avec la Fédération Languedoc-Pyrénées-Gascogne. Nous reviendrons ultérieurement sur les communications qu'ils ont présentées.

Notre vice-président fait part des craintes que lui inspirent les lézards constatés à l'église de Beaussac, une des rares églises à trois nefs de la Dordogne. Le banc seigneurial des Grand de Bellussière s'y trouve encore, alors que partout ailleurs ce genre de meuble a été mangé aux vers ou brûlé sous la Révolution.

M. Jean Secret fait circuler des photographies par lui prises à la mairie de Mussidan (cinq portraits à l'huile des frères de Beaupuy) ; à l'église de Saussignac (deux toiles, dont un « Christ aux Outrages ») ; à l'église de Ligneux (panneau sculpté représentant Saint Siméon portant l'Enfant Jésus dans ses bras).

Sa collection de photos des Vierges sculptées existant dans le département compte déjà 350 numéros, de l'époque romane à 1789. Parmi les dernières, notons au passage celles du Monteil, commune du Lamonzie-Saint-Martin ; de Négromdes, de Nantheuil-de-Thiviers ; et la jolie Vierge à l'Enfant du xv^e siècle, provenant du prieuré de la Faye de Léguillac (propriété privée).

M. et M^{me} Guy Ponceau ont trouvé aux archives municipales de Bordeaux, recueil n° 14, XI^{le}, un plan gravé sur cuivre des fortifications de Bergerac vers 1668 ; l'auteur est le Hollandais Merian. Le cours du Caudeau, les principales portes de la ville et les ouvrages « à la Vauban » y sont figurés, mais il n'y a pas d'échelle.

Durant un séjour à Auriac-du-Périgord, M. Ponceau a relevé quelques détails d'architecture du petit manoir de Ségelard (xv^e-xvi^e s.) ; c'est un corps de logis barlong, avec, au centre d'une des façades principales, une tour d'escalier à vis (en bois). Nous apprenons par notre collègue que la tour du Jalier a été démolie il y a peu ; celle du Defeix subsiste, elle est en assez bon état, mais son inscription à l'inventaire

supplémentaire lui éviterait peut-être un jour le sort de la précédente. Cet édifice sera signalé à l'attention de M. le Conservateur régional des Monuments historiques.

M. Joseph Saint-Martin s'est livré à un amusant travail statistique sur un modeste cahier de 6 feuillets manuscrits où sont inscrites les élèves filles des deux classes gratuites tenues par les Ursulines de Périgueux en 1827. Il fait un retour en arrière sur l'état de l'instruction primaire à l'époque de la Restauration et de la monarchie de juillet ; ce serait un sujet bien attachant à creuser, si l'on en juge par l'intérêt avec lequel l'assemblée a suivi l'exposé de notre distingué collègue.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président de séance,

J. SECRET.

PRESENCES AUX REUNIONS

M^{mes} Aublant (2), Bastid (1), Berton (1), Busselet (1), Chantal (2), Dupuy (1), Fellonneau (3), Lafon (1), Marsac (3), Médus (3), Montagne (2), Plazanet (2), Ponceau (3), Rouch (1), Séronie-Vivien (1), Villepontoux (2) ;

M^{lles} Barnier (2), Charreyre (2), Mallet (1), Marqueyssac (1), Valat (1).

MM. Ardillier (3), d'Artensec (1), Aublant (3), Bardy (2), Borias (2), Boucher (1), Chantal (2), de Constantin (1), Dr Delastelle (1), Fellonneau (1), Lafon (2), D. Lassaigue (1), J. Lassaigue (1), Lavergne (3), Montagne (2), Plazanet (2), Ponceau (2), Saint-Martin (2), Secondat (2), Secret (2), Séronie-Vivien (1), Vaudou (2), Villepontoux (2).

Clermont-de-Beauregard

Aperçu d'histoire politique et nobiliaire

Bien peu de ceux qui passent au pied de Clermont-de-Beauregard¹ cherchent à se représenter la petite ville close du temps jadis, serrée autour de son château fort dont il ne reste guère que le belvédère de la Vierge, aménagé au siècle dernier. Il y eut pourtant là-haut une seigneurie à juridiction particulière, aux mains de familles nobles qui, sans être de première grandeur, ont tenu durant plus de six cents ans, une certaine place dans l'histoire mal connue de ces confins du Périgord central et du Bergeracois. On peut s'étonner que ces lignages, souvent apparentés entre eux, aient si peu retenu l'attention de nos érudits qu'on ne sache encore au juste leur nombre et leur ordre de succession². Les pages qui suivent visent donc à serrer, d'aussi près que possible, la réalité toujours fluide et à apporter la preuve du peu de fondement de certaines assertions antérieures. Nous tenons, dès à présent, à exprimer nos remerciements à nos jeunes et distingués collègues, MM. Valette et Bouchereau, qui ont recueilli à notre intention dans le Fonds Périgord, à la Bibliothèque Nationale, les renseignements relatifs à Clermont et à ses seigneurs³ et ont ainsi notablement enrichi le dossier que nous avions constitué sur place.

* * *

Une première remarque s'impose. Le toponyme « Clermont », si répandu en France, n'est pas un signe de très haute ancienneté. Comme « Montclar(d) », son équivalent, ce composé de *mons* et de *clarus* est une formation de l'époque féodale à laquelle s'attachait le sens de « poste de vigie ». La valeur défensive de la butte de Clermont peut avoir engagé de bonne heure l'occupant à s'y fortifier, mais dans l'état actuel des choses, préciser une date à cet égard, serait téméraire.

La première mention du *castrum* et du bourg ne remonte en

1. Comm. du cant. de Villambard, arr. de Bergerac. Au recensement de 1954, elle ne comptait plus que 142 habitants, dont 17 au chef-lieu.

2. La bibliographie du sujet se réduit aux titres suivants: Abbé Audierne, *Quelques ruines*, dans *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*, t. VI, 1845, p. 60; — *Le Périgord illustré*, 1851, p. 511; — Anonyme, *Les châteaux de la Gaubertie et de Clermont*, dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, t. III, 1855, p. 84; — abbé Ch. Ant. C... *Les ruines du château de Clermont*, *ibid.*, p. 156; — Ludovic du Pavillon, *Lettre...*, *ibid.*, p. 212; — Y..., *ibid.*, p. 236; — Emm. Garraud, *Antiquités périgourdines ou l'histoire... de Villambard et de Grignols*, Paris, 1868, p. 71-73; — G. Rocal et J. Secret, *Châteaux et manoirs du Périgord*, Bordeaux, 1938, p. 164.

3. Le dépouillement a porté sur les tomes 16, 34, 46, 51, 52, 65, 66, 115 à 117, 120, 128, 145, 176 et 177.

effet qu'au 28 mai 1158, veille de l'Ascension. Ce jour-là, l'abbé de Cadouin, Ramnulf, reçut pour son monastère la donation faite par Arnaud et Hélie de Mauriac⁴, ses frères, de tous les droits qu'ils avaient sur le mas de Lissouleix, dans la paroisse de Saint-Laurent-des-Bâtons⁵. Vers le même temps, Ramnulf reçut encore à Clermont d'autres donations sur le même mas, ou ailleurs, que des nobles du pays, les la Vergne père et fils, Belsom de Clérans et son frère, B. de Clermont, consentirent à Dieu et à l'église de Cadouin⁶.

De la rencontre à Clermont des frères de Mauriac, on ne saurait évidemment déduire qu'ils fussent, comme à Lissouleix, les maîtres du fief et du *castrum*. Peut-on, d'autre part, identifier déjà avec les seigneurs du lieu, divers membres de la famille dite de Clermont, qui figurent, avec les précités, Belsom et son frère B., dans le cartulaire de Cadouin entre 1158 et 1235⁷? Leurs noms ne sont jamais suivis d'une qualité et leur filiation n'est pas établie.

Il n'est d'ailleurs pas exclus qu'au XIII^e siècle, la seigneurie de Clermont ait compté, à côté du principal feudataire, des « parçonniers », ou associés pour une ou plusieurs parts dans la jouissance du fief.

En 1247, Bérard (ou Bernard) de Mouleydier, frère d'Hélie II Rudel de Bergerac, nous est donné comme seigneur de Montclard et de Clermont réunis⁸. Une branche cadette de la maison des Rudel s'était donc acquis sur Clermont des droits qu'elle conserva après que les deux fiefs se furent séparés⁹.

Il en était de même de la branche aînée qui a maintenu partiellement son *dominium* sur la fondalité de Clermont jusqu'à Marguerite de Turenne¹⁰.

L'orientation politique de notre seigneurie se révèle par là plutôt bergeracoise et reste en dehors de toutes prétentions à

4. Château, comm. de Douzillac, cant. de Neuvié-sur-l'Isle.

5. Auj. comm. du cant. de St-Alvère.

6. *Le cartulaire de Cadouin*, publ. par J. Maubourguet, 1926, pp. 60, 61, 66. — La donation d'Arnaud de Mauriac est indiquée dans Saint-Allais, *Nobiliaire universel de la France*, t. XIV, 1818, p. 52 n° 1.

7. *Le cartulaire...*, p. 63 [1158, 1212] et 53 [1235]. — Périgord, LXV, fol. 115.

8. J. Charet, *Le Bergeracois des origines à 1340*, 1956, p. 276, n. 2, qui renvoie à Courcelles, *Histoire générale des pairs de France*, t. VI 1826 (Bergerac, p. 7).

9. Nous nous référons à l'hommage de la dame de Montclard, Faës de Balenx, au comte de Périgord en 1301. Périgord, LII, fol. 113.

10. *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII^e siècle*. *Recognitiones feodorum in Aquitania*, par Ch. Bémont, 1914, n° 203, pp. 63-64. Le membre de phrase visant les droits des seigneurs de Bergerac sur Clermont: « *homines Thel* », qu'il faut lire, pour avoir un sens, « *homines Helie Rudelli* », est peut-être une interpolation. — Seul Dessalles, *Histoire du Périgord*, t. II, 1885, p. 4, produit un acte du 17 mars 1272, où Marguerite de Turenne rend l'hommage à Henri III d'Angleterre pour Clermont, *lato sensu*.

suzeraineté ou immixtion du comte de Périgord implanté à Vergt et à Roussille.

*
**

Le traité de Paris, conclu en 1259 entre Louis IX et son beau-frère, Henri III, roi d'Angleterre, qui se voyait réinvesti du duché de Guyenne, contre la reconnaissance de la suzeraineté du Capétien, ne fit que consacrer la position de la seigneurie de Clermont au nombre de celles du Périgord dont l'hommage était laissé ou transféré au roi-duc.

Pour asseoir sa domination dans le pays, Henri III s'employa activement à fonder des bastides de peuplement qui devinrent vite les centres administratifs et judiciaires de circonscriptions étendues. Le château de Clermont et ce qui en dépendait, rattaché tout d'abord à la bastide de Lalinde¹¹ (1267), fut réuni à celle de Beauregard¹², fondée en 1286: il en a gardé le nom. Le souverain anglais entretenait dans la place un châtelain qui levait l'impôt du commun de la paix¹³ (1289) et recevait les aveux et dénombrements des vassaux.

Ce *modus vivendi* pacifique entre les couronnes rivales n'excluait ni les sautes d'humeur chez les princes, ni les ingérences de leurs officiers trop zélés. Philippe le Bel, en particulier, n'hésita pas à exploiter un incident pour reconquérir la Guyenne sur Edouard I^{er}. Il se trouva de la sorte à pouvoir disposer dans la sénéchaussée de Périgord de plusieurs places fortes et seigneuries importantes qui l'aiderent, durant une trêve, à mettre dans son jeu le comte Hélie VII Talleyrand.

En novembre 1301¹⁴, il se fit céder par ce vassal les comtés de Lomagne et d'Auvillar et lui donna en échange divers fiefs, parmi lesquels Lalinde, Beauregard, Clermont, ce qui accroissait notablement le domaine comtal. Les vassaux de la châtellenie, Guillaume de Clermont, Hélie de Fayolle, Faës de Balenx, dame de Montclard, s'empressèrent, chacun pour sa part, de porter leur hommage à Hélie VII, mais ils n'eurent pas à le renouveler. La paix blanche de mai 1303, signée à Paris, restitua la Guyenne à Edouard I^{er}, qui reprit aussitôt possession de la baillie de Beauregard et Clermont. Il en percevait en 1306 les revenus, s'élevant à 120 l. 130. 4 d. tournois¹⁵. La citation, en 1310, à titre de témoin, d'un habi-

11. Dessalles, *op. cit.*, p. 23. — Lalinde est un ch.-l. de canton de l'arr. de Bergerac.

12. Cf. A. Viglié, *Les bastides du Périgord*, 1907, pp. 66-70. — Aujourd'hui Beauregard-et-Bassac, comm. du cant. de Villambard.

13. *Rôles gascons*, publ. par Michel et Bémont, t. II, 1900, n° 1655, p. 510. — Le dixième de la recette est donné par le roi-duc au comte de Périgord.

14. Dessalles, *op. cit.*, pp. 83-86; — R. Avezou, *Les comtes de Périgord et leur domaine au XIV^e siècle*, dans le *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LI, 1925, pp. 97-101.

15. Dessalles, *op. cit.*, p. 96.

tant du bourg de Clermont, Pierre La Coste, par le juge du Périgord pour le roi-duc¹⁶, indique bien que le retour au *statu quo ante* ne fut pas troublé ici par quelque « surprise » du roi de France.

**

Un document rédigé lors de l'échange de 1301 dénombre, dans le ressort de Clermont et de la basse justice de Beauregard, 8 feux nobles et 80 non nobles¹⁷.

Au premier rang des possesseurs de biens nobles se placent naturellement les représentants de cette famille autochtone de Clermont que Garraud a, bien à tort, confondue avec les Touchebœuf de Clermont en Quercy¹⁸.

Guillaume de Clermont, dit le Vieux, et son frère, non prénommé, mais qu'on croit être Bérard, et un certain Guillaume Peregrini, sont nommément désignés dans l'acte d'échange¹⁹; leurs revenus dans le ressort de Beauregard, commun excepté, s'élèvent à 63 livres périgourdines, soit 50 livres tournois. Guillaume le Vieux vivait encore en 1325²⁰.

Sa fille, Alpaïs, a épousé le damoiseau Pierre Bertrand (v. 1345-1347). Bérard, de son côté, a eu un fils, Bertrand, mort en 1348; et une fille, Marie qui héritera de son frère et que nous retrouverons bientôt.

Autre famille d'importance: celle des de Fayolle, avec, pour auteur, Hélié de Fayolle, chevalier, qui est partie en 1248 dans un accord avec Bérard de Mouleydier, seigneur de Montelard; en 1301, il se reconnut vassal d'Hélié VII pour ses fiefs de Fayolle et Clermont. Sa descendance s'achèvera avec Armand de Fayolle dont la fille, Philippe, épousera en 1428 Jean d'Abzac de Beauregard²¹.

Viennent enfin les damoiseaux de Clermont, du nom de Bertrand²². Entre 1245-1312, Hélié et Géraud font hommage au comte de Périgord pour des biens dans la châtellenie de Vergt. Après eux,

16. P. Huet, Information ordonnée en 1310 par le roi d'Angleterre, dans le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, I, XXIX, 1902, p. 204 [Les identifications concernant St-Front de Crempse (p. 202, note 12) et Pizon (p. 202, n. 3, rectifiée p. 532) sont erronées]. — Toutefois, le 19 décembre 1305, Philippe le Bel fera don du château et terre de Clermont-de-Beauregard, avec justice haute, moyenne et basse, à Benoît de Subsol, lieutenant et gouverneur pour ce roi du château de Grignols, avec permission de transférer à la Vergne, paroisse de St-Martin-des-Combes, le monastère abandonné de Fleйтиères (Périgord, LI, fol. 154).

17. Dessalles, *op. cit.*, p. 86.

18. Garraud, *op. cit.*, p. 72. — Ce Clermont là est dans la comm. de Concorès, arr. de Gourdon (Lot).

19. *Mémoire supplémentaire* [sur la constitution politique de Périgueux], 1778, in-4°. Titres qui prouvent... II (Echange de 1301), p. 6.

20. Périgord, LI, fol. 155. La généalogie de la famille n'est qu'ébauchée entre 1301 et 1347.

21. Périgord, LI, fol. 155 et LII, fol. 112 (hommage de Pierre de Fayolle de Clérans au sr de Montelard, 1295). — Saint-Allais, *op. cit.*, t. X, 1817, pp. 313-317. Il y eut aussi une branche de Lamonzie-Montastruc.

22. Périgord, LI, fol. 156. — M^{me} de Cumond, *Recherches sur la noblesse du Périgord*, 1890, pp. 43, 46, 61, 65, 67, 76, 77; — *Archives historiques de la Gironde*, t. XXIII, t. p. 167.

on trouve Pierre, marié à l'héritière des Clermont; Hugues, fils de Guillaume; Pierre, qui épousa Marguerite de Fayolle (décédé en 1383); Raymond, qui avait des biens à Saint-Cernin-de-Reilhac (1385); Ilter, témoin en 1395.

La présence dans la châtellenie de Clermont de tous ces lignages nobles laisse présumer l'extrême morcellement de la propriété féodale. Les documents qui éclaireraient, en dehors des alliances matrimoniales, les relations de ces familles entre elles, avec leurs voisins et tenanciers, font malheureusement défaut. Agonac et Grignols ont été plus favorisés sous ce rapport ²³.

*
**

La guerre de Cent Ans a, dès ses débuts, mis en vedette les noms de Clermont et de Beauregard, son voisin.

L'été de 1345, après l'offensive victorieuse de Derby sur Bergerac, ces deux localités furent occupées par l'ennemi. Beauregard, à moitié brûlé ²⁴, fut repris l'année suivante et donné à Rudel de Mouleydier, seigneur de Montclard ²⁵. En 1350, recouvré ou non, le domaine de Beauregard fut donné par le roi d'Angleterre à Guillaume Darington ²⁶, à la place de celui de Clermont que le roi-duc lui avait attribué antérieurement.

Ce même personnage fut reçu en 1353 au serment de la ville de Bergerac ²⁷; il en devint le châtelain et gouverneur. On le retrouve capitaine de Clermont et de Beauregard en juin 1359, époque à laquelle il conclut une trêve avec la ville de Périgueux ²⁸. Guillaume d'Arenthon qui était assez répandu et considéré pour pouvoir emprunter 200 écus d'or à Bernard Ezy d'Albret ²⁹, devint l'époux de Marie de Clermont, de qui il a été question plus haut.

Le traité de Brétigny (1361) n'avait pu que consolider Clermont dans sa sujétion de fait à l'Angleterre. En 1367, le seigneur du lieu, avec quelques autres châtelains du voisinage, fut présent à l'accord conclu entre Bérard de Mouleydier, seigneur de Montclard, et les habitants de cette baronnie, au sujet des réparations à effectuer à ce château ³⁰. Quelques mois plus tard, Charles V reprit les hostilités contre l'Angleterre. En novembre 1369, le duc d'Anjou, lieutenant général pour le roi son frère en Languedoc et en Guyenne,

23. Cf. P. Huet, L'hôtel noble de Dome à Agonac, dans le *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, t. XXV, 1898, pp. 164-167; — et A. Jouanet, Les coutumes de Grignols, *id.*, t. LXIII, 1930, pp. 292-309.

24. Dessalles, *op. cit.*, p. 215.

25. *Id.*, p. 216, n. 5.

26. *Id.*, p. 216. — Le même que Guillaume d'Arenthon qui suit.

27. *Les Jurades de la ville de Bergerac*, t. I, 1892, p. 26 (14 mai).

28. Arch. comm. de Périgueux, E.E. II (voir Pièces justificatives). — Dans l'*Inventaire sommaire*, p. 185, M. Hardy a lu « Darethon ». — Cf. également, *Jurades*, I, p. 16.

29. Arch. des Basses-Pyrénées, E. 37.

30. Périgord, LII, fol. 117 et LXII, fol. 115. — Courcelles, *op. cit.*, t. VI (Bergerac, p. 1).

disposa de la baillie de Beauregard, enlevée à Guillaume d'Arenthon, chevalier rebelle, en faveur d'un damoiseau périgourdin, Lambert Boniface, qui s'était dépensé au service de la Couronne en maintes occasions et notamment à la reprise du bourg de Saint-Astier³¹. Charles V valida cette donation en juillet 1371, mais ces lettres royales ne furent sans doute pas suivies d'effet dans l'indécision de la situation militaire³². Il fallut attendre l'été de 1377 pour que la région de Beauregard fût dégagée par la marche du duc d'Anjou et du connétable du Guesclin sur Bergerac³³. Que se passa-t-il alors? Le 6 septembre, trois jours après la reddition de cette ville, le duc d'Anjou, sans d'ailleurs révoquer ses lettres de 1369, donna la baillie de Beauregard à un autre solliciteur, le damoiseau Pierre d'Arenthon, qui avait été consul de Bergerac en 1372, 1373 et 1375³⁴. Un bien grand désordre devait régner dans la chancellerie du frère de Charles V, puisqu'en dépit de cette nouvelle décision, le duc d'Anjou, par lettres du 27 octobre, données à Duras³⁵, ordonna au sénéchal de Périgord de mettre en possession de la baillie de Beauregard les héritiers de Lambert Boniface — lequel était mort avant la reprise de la localité par les Français. Enfin, le 13 janvier 1378, un nouvel ordre était donné par le prince au sénéchal de Périgord et au juge de Bergerac de faire remettre la baillie promise à Pierre d'Arenthon³⁷. Mais précédemment, le mari de Guillonne de Boniface, Adémar d'Abzac, s'était emparé de vive force du fief donné à son beau-père; en s'y maintenant avec énergie, il mit un terme à toutes ces contradictions de l'autorité royale.

* * *

Devenue veuve de Guillaume d'Arenthon avant juillet 1371, Marie de Clermont se remaria en 1384 avec Hélié de Pons, seigneur de Saint-Maurice, son parent au 6^e degré³⁸. Par cette union, les Pons accédèrent à leur tour à la seigneurie de Clermont.

En 1385, Hélié prêta hommage pour sa femme³⁹, non pas au roi de France, comme d'usage après la reprise du Périgord sur les

31. Arch. des Basses-Pyrénées, E. 697 (Lettres données à Toulouse). — St-Astier, ch.-l. de cant., arr. de Périgueux.

32. *Id.*, E. 697.

33. En juillet 1376, les hommes d'armes envoyés de Périgueux à Clermont sont rappelés pour être dirigés sur les Bernardières, prises par les Anglais (*Invent. sommaire*, p. 87).

34. D'où certains ont conclu au passage du connétable à Clermont. Le duc d'Anjou était à Beauregard le 20 août 1377 (Dessalles, *op. cit.*, p. 312).

35. Arch. des Basses-Pyrénées, E. 629. — Dessalles, *op. cit.*, p. 313. — Il est appelé « Darensson » dans les *Annales historiques de la ville de Bergerac*, 1891, pp. 30 et 38.

36. Arch. des Basses-Pyrénées, E. 629.

37. *Id.*, E. 697. — Dessalles, *op. cit.*, p. 293. — Courcelles, *op. cit.*, t. IX (Abzac, p. 17), donne la date de 1368.

38. Lachenaie-Desbois et Badier, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XVI 1870, col. 81.

39. M^{me} de Cumont, *op. cit.*, p. 65.

Anglais, mais au comte du pays. Avezou avait déjà noté qu'Archambaud IV, à la faveur des guerres, et aussi du double jeu qu'il pratiquait, avait pu rétablir depuis peu sa suzeraineté sur la châteltenie de Beauregard⁴⁰; de ce fait, en avril 1385, il avait reçu les hommages de deux prétendus vassaux de Fouleix; l'hommage pour Clermont lui fut renouvelé en 1396⁴¹.

Un fait d'exception, tel que celui-là, ne justifie pas l'abbé Audierne d'avoir écrit que les comtes de Périgord exercèrent à Clermont leur justice haute, moyenne et basse et qu'après la confiscation de leurs biens, en 1399, le duc d'Orléans leur succéda dans tous leurs droits⁴². Clermont n'est pas compris dans les domaines que Charles VI donna le 23 janvier 1400 à son frère Louis, duc d'Orléans. A cette date, le seul maître du lieu, sous l'autorité anglaise, était Bérard de Pons. Il le resta, puisque le 28 avril 1408⁴³, la ville de Périgueux le sollicita de s'entremettre pour obtenir une nouvelle souferte du capitaine anglais de Castelnau⁴⁴.

Sous Bérard, comme sous son fils Hélié III, le château de Clermont n'a cessé de jouer un rôle militaire jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans. S'il était devenu un lieu de refuge pour les populations de la châteltenie, tenues au service de guet et de garde, il constituait aussi une bonne base de départ pour la petite garnison de « compagnons » qui y séjournait.

La ville de Périgueux, restée fidèle au roi de France, en dépit de la mauvaise tournure des événements depuis Charles VI, ne pouvait que s'attirer l'hostilité des routiers pillards de Clermont dont huit lieues à peine la séparaient.

La petite place de la vallée du Caudeau était la sentinelle avancée d'un ennemi, toujours prompt à l'offensive⁴⁵. A la fin de décembre 1424, quand Tando del Torn, bourgeois et marchand périgourdin, de connivence avec le sénéchal anglais John Radcliff, tenta de s'emparer par trahison de Périgueux, il avait été convenu que leurs deux affidés se rendraient à Clermont avec une poignée d'hommes d'armes, soi-disant pour se faire remettre cinq ou six prisonniers qu'ils ramèneraient à Périgueux. Par ce biais, sans attirer autrement l'attention des gardes, ils pourraient aisément s'introduire en ville, et s'emparer des portes du Plantier et de l'Arsault, qu'il suffisait de quatre hommes pour garder, cependant que le corps expéditionnaire de Radcliff viendrait à la rescousse⁴⁶. Fort heureusement, le

40. *Op. cit.* à la note 14, p. 149, n. 1.

41. De Cumont, *op. cit.*, p. 69.

42. *Le Périgord illustré*, p. 511.

43. Arch. comm. de Périgueux, CC. 71, fol. 14.

44. Castelnau-Fayrac, cant. de Domme, arr. de Sarlat.

45. Bergerac était redevenu anglais le 22 juillet 1424 (*Jurades*, 1, 231).

46. Arch. comm. de Périgueux, BB. 13, CC. 75 et 76 (Hardy, dans *l'Inventaire sommaire*, a lu « Cando »). — Dessalles, *op. cit.*, pp. 419-422.

Consulat éventa la mèche et del Torn expia misérablement son crime le 15 janvier 1425.

*
**

Dans les années qui suivirent, la menace des Anglais de Clermont resta suspendue sur Périgueux.

Faute de moyens sérieux pour riposter du tac au tac, la ville s'est toujours efforcée de limiter les effets de l'état de guerre par des tractations avec des adversaires opiniâtres dont les courses et les embuscades de jour et de nuit causaient un malaise évident dans la population.

Sous le consulat d'Hélie Delpuey (Dupuy), une première trêve fut accordée au consulat par le seigneur de Clermont en novembre 1430; elle fut renouvelée au début de janvier et en février 1431. En octobre et novembre, les négociations reprirent pour obtenir une souferte et régler des contestations sérieuses entre le sire de Pons et la ville. Ses envoyés furent Mgr. Giraut Bourzac, Fortanier de Saint-Astier, Tonnerre; Pierre Lapeyre, le chapelain de Clermont, servit de médiateur⁴⁷.

En 1434-1435, toujours sous le maire Delpuey, la municipalité aplanit les difficultés qu'elle avait avec le seigneur de Clermont. L'archiprêtre de Saint-Marcel moyenna, par ses bons offices, un accord heureux entre les parties. Une trêve d'un an et demi fut conclue, sans représailles, ni d'un côté ni de l'autre⁴⁸.

L'année suivante, Fortanier de Saint-Astier prit la mairie. La trêve fut rompue par les Anglais de Clermont venus râfler le bétail sur le territoire de Périgueux. Le 17 juin 1436, le Consulat dépêcha Pierre La Salle à Clermont et sur ses remontrances, le seigneur de Pons ordonna la restitution des prises. Quelques jours auparavant, le 28 mai, la ville avait fourni des vivres à une expédition montée contre Clermont par le capitaine de Courbefy, le fils du seigneur de Montbrun et Mourinat, capitaine au service de Périgueux. Le seigneur de Clermont accorda, cette année encore, deux souffertes aux Périgourdins; l'une, de deux mois, le 28 juin, l'autre, d'un an, le 18 septembre. La ville l'en remercia en lui faisant cadeau d'une selle et de drap pour une valeur de 5 écus, 2 sols, 8 deniers⁴⁹.

En 1436-1437, Fortanier de Saint-Astier demeura en charge. Le Consulat régla les honoraires dus à un barbier de la ville, pour soins donnés à Jean del Tuquet, de la garnison de Clermont, qu'a-

47. Arch. de Périgueux, CC 77. — Voir aux *Pièces justificatives* les extraits correspondants. — La ville mit en vente un cheval des Anglais de Clermont, tombé de nuit sous le pont de la Cité (fol. 14); le seigneur de Clermont réclama à la ville une paire de bœufs pris à un homme de Clermont (fol. 15 vo.).

48. *Id.*, CC. 78 (Même observation). — St-Marcel-du-Périgord, cant. de Lalinde.

49. *Id.*, CC. 79 (Même observation). — Courbefy est dans la comm. de Bussière-Galant, Montbrun dans celle de Dournazac (Hte-Vienne).

vaient capturé et blessé les compagnons de Périgueux. L'affaire d'Ari Breton, pris pour « marque » par le barbier de Clermont, fit aussi l'objet d'un arrangement. Une détente très nette fut constatée et afin de rester dans les bonnes grâces d'Hélie de Pons, sa femme, Béatrice Flamenc, étant passée par Périgueux au retour de Bruzac, le Consulat lui offrit pour sa suite de l'avoine et du vin (20 novembre 1436) ⁵⁰.

Le 16 avril suivant, des prières furent dites pour le brave Mourinat, tué par les Anglais de Clermont et de Montclard, on ne sait dans quelles circonstances.

*
**

Une lacune dans la série des comptes de la ville ne permet pas de dire si les rapports de voisinage entre Périgueux et Clermont s'améliorèrent ou empirèrent jusqu'en 1442. Une chose est certaine : les événements du royaume, le traité d'Arras, la rentrée de Charles VII dans Paris, sa chevauchée de Tartas dans l'été de 1442, affaiblirent la position des derniers tenants de l'Angleterre en Guyenne. L'armée royale, sous les ordres du vicomte de Limoges, Jean de Penhièvre, n'eut qu'à paraître pour obtenir la reddition des petites garnisons de Clermont, Montclard et Lamonzie-Montastruc ⁵², naguère encore redoutées à des lieues à la ronde.

En l'occurrence, Hélie de Pons n'éprouva pas le moindre embarras à retourner sa veste et à faire sa paix avec le roi de France. Par lettres datées de Lusignan, en juillet 1443, Charles VII le réinvestit de la justice et juridiction de Clermont, haute, moyenne et basse, avec droit de guet et de garde, en ses châteaux et châtellenie, par les paroissiens de Fouleix, Saint-Martin-des-Combes et Saint-Florent, « en reconnaissance de la soumission sans contrainte et du serment de fidélité qu'il avait fait au monarque vainqueur ⁵³.

Hélie se réconcilia de même avec son voisin Amaury d'Estissac et lui restitua son château de Montclard, enlevé avec l'aide d'Amanieu de Campagnac ⁵⁴. Il eut pour successeur son fils Thomas de Pons, qui prêta hommage au roi Louis XI, le 25 mars 1461, pour ses fiefs et seigneuries de Clermont, Fouleix, Saint-Martin et Beauregard ⁵⁵.

Depuis que les d'Abzac s'étaient emparés du fief de Beauregard, ils avaient rencontré la rivalité des Pons de Saint-Maurice. Des conflits de voisinage et de juridiction pour les limites, les rentes, avaient provoqué entre les deux seigneuries des frictions et

50. *Id.*, CC, 80 (Même observation).

51. *Id.*, fol. 5 vo.

52. Dessalles, *op. cit.*, p. 440.

53. Périgord, CXXVIII, fol. 116. — Lachenaie-Desbois, *op. cit.*, col. 84. — On doit corriger « Soulier » en « Fouleix », comm. du cant. de Vergt.

54. Périgord, LII, fol. 124.

55. Lachenaie-Desbois, *op. cit.* (même correction).

même des rassemblements en armes auxquels participait toute la parenté des deux adversaires. Ils avaient d'autant plus de raisons de mésentente qu'ils appartenaient, les uns au parti français (les d'Abzac), les autres au parti anglais (les Pons). Le heurt put être évité grâce à certains « bons offices ».

Le retour à la paix (1453) ne mit pas pour autant fin à l'inimitié des deux familles. En 1472, une procédure se trouvait engagée entre Thomas de Pons, seigneur de Clermont, d'une part et Jean d'Abzac, seigneur de Beauregard, et son fils Amaury, d'autre part. Ceux-ci revendiquaient des droits sur Clermont, Beauregard, Bassac, Saint-Martin-des-Combes et Fouleix, qui faisaient l'objet de prétentions analogues de la part des Pons. La partie adverse réduisait naturellement l'importance de Clermont, simple maison noble, disait-elle, sans hôtel ni juridiction. Thomas, à l'inverse, se prévalait d'us. for, coutumes propres et distinct et rappelait qu'il était le seigneur dominant des trois autres nobles du pays: les Ratevoulp, les La Reyne et les Arnaud. Une enquête par témoins, de février 1472, nous renseigne largement sur les griefs réciproques des parties en cause, et mentionne qu'un projet d'accord suivant lequel Saint-Martin-des-Combes aurait été partagé entre les Abzac et les Pons, ne put se réaliser⁵⁶; mais nous restons dans l'ignorance de la suite de la procédure.

(A suivre)

G. LAVERGNE.

56. Arch. dép. de la Dordogne, 2 E 1428, 1^{er}. — Nous avons emprunté à ce document les faits rapportés ci-dessus.

Un dossier inédit sur la Restauration de SAINT-FRONT au XIX^e SIECLE

(SUITE ET FIN)

I. — DESSINS DIVERS

N^o 49. — *Elévation sud extérieure du chœur*. Format 30×48. Dessin au crayon et à l'encre rouge.

Elévation extérieure de la chapelle qui était accolée à l'est du pilier sud-est de la coupole orientale, actuellement chapelle de N.-D. de Lourdes. Une sacristie s'appuyait autrefois contre elle. (Cf. Taillefer, *op. cit.*, II, p. 297 et 476.)

Cette partie a été complètement remaniée par Abadie.

N^o 50. — *Croix antéfixe du pignon nord*. Format 22×33. Dessin d'Abadie. Plume. Papier ordinaire.

Au verso, fin d'une lettre d'Abadie dont manque le début :

« ...cinq jours. Je compte pourtant bien partir. D'ici là, je serais bien aise que vous fissiez tracer cette croix de grandeur d'exécution dans un mur bien parementé. Nous verrions ensemble quel effet elle peut produire. Pour moi, d'avance, je la crois trop fine de détails, mais le tracé en grand nous en dira davantage. Au 11 donc. Je vous salue cordialement. P. Abadie. »

Ce projet, simplifié, avait été effectivement réalisé sur le pignon nord. Mais la croix, taillée dans une très mauvaise pierre, a été déposée par les Monuments Historiques en 1958. De ce fait, il n'y a plus une seule croix sur la basilique.

N^o 51. — *Dessin pour une porte métallique à placer au débouché, sur les toitures, de l'escalier en vis au nord-ouest de la coupole occidentale*. Format 22×27. Plume. Papier calque.

C'est la porte qui a été effectivement réalisée.

N^o 52. — *Dessin pour la main-courante des coursières*. Bon pour exécution, Périgueux, le 5 décembre 1854. Format 18×30. Plume et lavis. Papier calque.

C'est le garde-fou qui a été effectivement réalisé.

- N° 53. — *Couronnement d'un lanternon*. Dessin d'Abadie. Format 30×48. Crayon. Papier calque.
- N° 54. — *Dessin du piédoche des fonts baptismaux*, « en marbre griote rouge », signé : Abadie. 10 septembre 1861. Format 33×42. Crayon. Papier à dessin.
- N° 55. — *Dessin d'une « corniche couronnant le porche (nord) sous le bahut »*. Format 42×85. Plume et lavis. Papier calque en très mauvais état.

Au bas, note d'Abadie :

« J'ai signé les mémoires de M. Bel.. (lacune) pour travaux de l'exercice de 1857. Je les ai envoyés au visa du contrôle avec le duplicata de la soumission en priant l'administration de vouloir bien adresser le tout à M. le Préfet. Informez-vous de l'arrivée de ces pièces dans cinq ou six jours. P. Abadie. »

- N° 56. — *Elévation intérieure d'un goulterot*, avec cinq arcs d'applique plein cintre. Format 21×29. Crayon. Papier calque.
- N° 57. — *Profil d'une base de colonne à l'arc triomphal*. Dessin d'Abadie. Format 18×41. Plume. Papier calque.
- N° 58. — *Croquis, coupes et plans dans le clocher*. Crayon. Format 10×16 (recto et verso).
- N° 59. — *Profil d'une base de colonne*. Format 50×120. Crayon. Papier à dessin.
- N° 60. — *Relevé de profils d'ogives de l'ancienne chapelle absidale* (dite chapelle St-Antoine, bâtie par le cardinal Talleyrand, au xiv^e siècle), et dessin d'un fenestrage de ladite chapelle. Format 20×30. Crayon. Papier à dessin.
- Pièce intéressante car on ne possède pas le relevé exact de cette chapelle.
- N° 61. — *Elévation latérale d'un piédroit de cheminée*, de style classique. Dessin à la plume, signé : A. Lambert. Format 14×37. Papier calque.

J. — DISJECTA MEMBRA

Nous avons réuni, sous ce titre, des morceaux épars non identifiables, déchirés. Certains des calques sont de la main d'Abadie, mais ils sont dans un tel état de délabrement qu'ils sont inutilisables.

K. — CORRESPONDANCE

- N° 62. — *Lettre d'Abadie, non datée (vers 1870), avec un croquis*. Format 20×28. Plume. Papier calque.

Il demande à l'architecte exécutant, M. Lambert, de faire une fouille à l'est de la tribune de l'orgue, sous la coupole occidentale, pour découvrir une « confession » signalée par M. de Verneilh¹⁰.

N° 63. — *Note, non datée, sur les prévisions de dépenses de St-Front.*

Elle a dû être rédigée aussitôt après la restauration de l'absidiole sud, et avant les travaux du croisillon sud, car on donne 15 000 F de dépense pour l'absidiole, et l'on indique qu'il reste, pour « piliers et murs » 30 000 F.

Suit la prévision budgétaire pour la restauration :

Pour achever le second pilier	12 000
Façade sud	12 000
Façade est	6 000
Façade ouest	22 000
Quatre pendentifs à 2 500	10 000
Les quatre arcs	8 000
Sculpture	5 000
Couverture des coupes	60 000
Transept complet	160 000

Un plan-esquisse de St-Front est accompagné des prévisions d'ensemble :

Coupole occidentale, confessions et abside	200 000
Coupole nord et porche	200 000
Coupole centrale	166 000
Coupole sud et absidiole	200 000
Grand escalier (celui du Thouin, avec les terrasses)	45 000
Coupole est	160 000
Chœur	40 000
Sacristie	40 000
Divers et pavage	5 000
Autel - Stalles - Grilles	50 000
Vitrage général - Ferrures	20 000
	1 126 000
Clocher - Façade	160 000
Acquisitions	175 000

Compte rond 1 461 000
 1 500 000 F

10. Cette lettre, qui prouve qu'Abadie a eu des curiosités archéologiques au sujet de St-Front, a été publiée intégralement par nos soins, avec le croquis qui l'accompagne, dans le *Bull.* de notre Société, 1958, p. 152 sq.

N° 64. — *Note de paie pour travaux divers* (griffonnée sur un morceau de papier 9×22).

N° 65. — *Lettre de l'appareilleur Laurent à l'architecte Vauthier.* Format 22×34.

« Monsieur Vautier, je vous envoie les coupes. Je pense que c'est cela. Si vous manque d'autre chause, vous me le ferait savoir. Les ar doublan se trouve an ogivale. Voier desus la coupe. Vous trouverai les cotes. Je vous evoi la hauteur de la maison. Desus votre croquis, le cintre derrière lorgue est plin cintre. Le mur L a toute son épaisseur. Je ne vous evois pas le compt de la cathédrale. J'envois un brouillon à M. Abadil pour voire comment je le dressais, comme il me l'a mandait. Rien de plus. J'ai l'honneur de vous saluait, Laurent.

« Vous me ferait toujours la figure de ce qui vous manquera. »

Au verso de cette lettre, écrite à l'encre, plans partiels au crayon, et coupes longitudinale et transversale de St-Front, à très petite échelle, avec quelques cotes.

Il est possible que la pièce n° 9 soit précisément le brouillon de cette coupe dont Laurent annonce l'expédition à Vauthier.

N° 66. — *Lettre d'Abadie à Lambert, à la plume, sur papier sans en-tête (20×25).* Nous la reproduisons partiellement.

« 8 janvier 73.

Mon cher Lambert,

Je vous écris avec difficulté. Hier, en manquant du pied un trottoir un peu haut, je me suis flanqué par terre. J'aurais dû me briser la figure. Je ne me suis luxé que le poignet droit. Ce ne sera rien, mais ça me gêne diablement et de plus, ça me fait souffrir.

L'affaire de Brantôme n'a rien de pressant, vu que les joints faits l'hiver ne sont pas bons.

Faites bien remarquer que j'ai obtenu de la commission 9 mille et quelque cents francs, ce qui dépasse de beaucoup les espérances du Maire et de la commune, à laquelle je ferai peut-être faire économie de tout ou partie de ce qu'elle avait conservé de ses propres fonds à ce travail. Ainsi que vous le dites, ce travail est délicat. Des reprises dans cette construction qui n'est plus qu'une espèce d'échafaudage est chose périlleuse. Je ferai désigner l'entrepreneur par le ministre et je suis maître de le choisir. »

Suivent quelques lignes sur le rôle du Maire de Brantôme, puis sur un détail de mesure pour la naissance de la voûte absidale de St-Front. La lettre se termine par des vœux.

N° 67. — *Lettre d'Abadie à Lambert sur le dallage du chœur*
Quatre pages, à la plume, format 21×26, avec l'en-tête :

P. ABADIE

Architecte

16, Place Vendôme
de 8 heures à midi.

« Paris, le 22 avril (1874).

Mon cher Lambert,

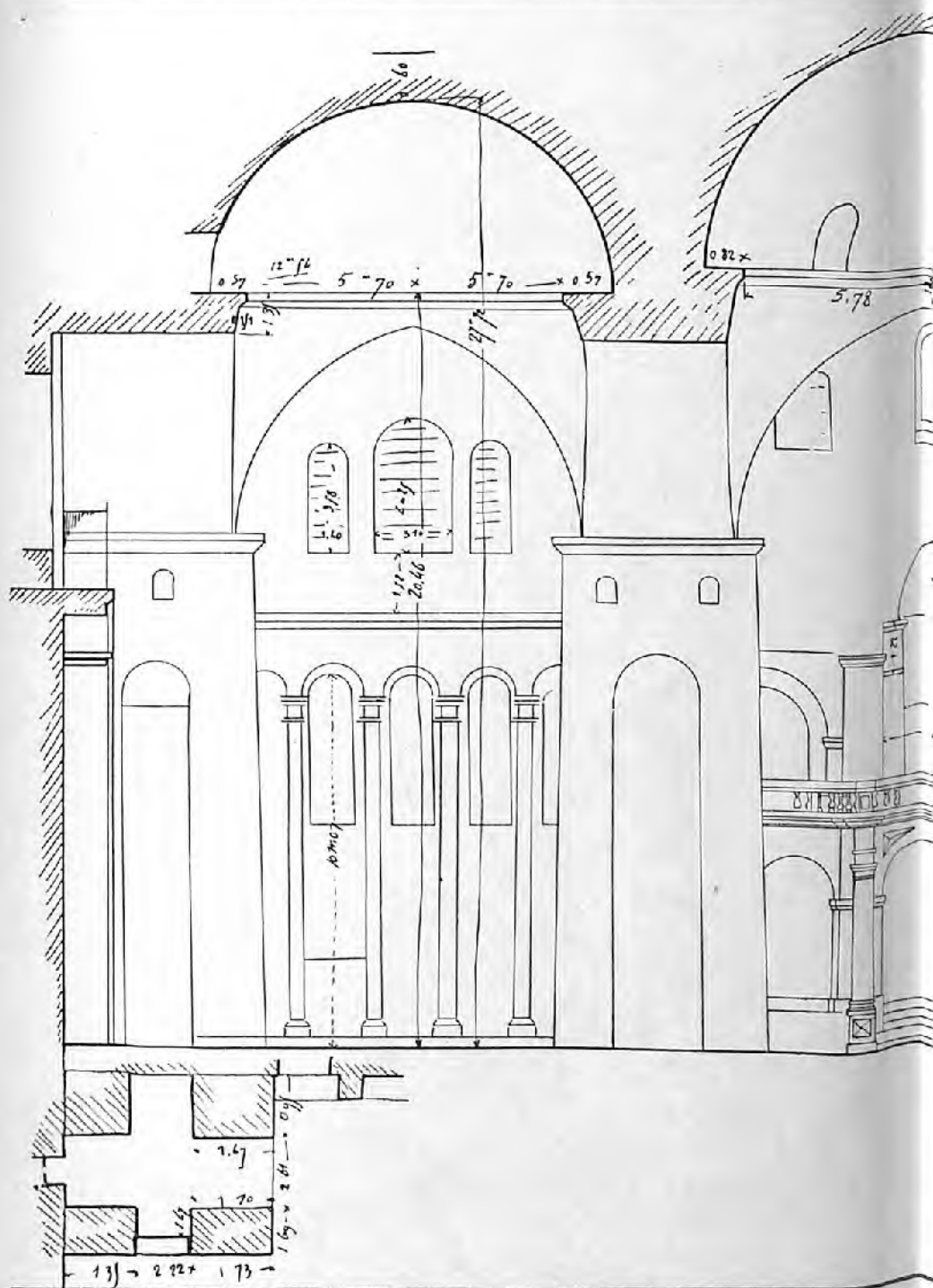
Vous ne commanderez pas le dallage parce que je ne vous ai pas donné les indications de niveaux et d'emplacement des marches. Voici ce que j'entends faire. En *E*, entrée de l'abside, trois marches *E E E*. A l'entrée de l'ancien chœur, trois marches *B*. Sous le pilier droit de l'autel de la Vierge, trois marches en *B*, une en *A*, puisqu'il y en a une en *C*. S'il y en avait deux en *C*, ce dont je ne me souviens pas, on en mettrait deux en *A*. De cette façon, si le grand autel se place en *L*, comme lui aussi aura trois marches, son palier sera élevé de six marches au-dessus de la nef. Si cet autel se place en *M*, son palier sera celui de 9 marches au-dessus du pavé de la nef. Ceci est clair. Ces instructions parent à toutes les éventualités. Il faudrait que l'évêque se prononçât sur ce point. Quand le niveau de ces parties sera dressé, et avant la pose du dallage, on fera dresser en planches un autel en *L*, un en *K*, un en *M*. Monseigneur verra et choisira. Si on met l'autel en *L*, on fermera le chœur par des grilles riches *K' K K'*. Des stalles seront à droite et à gauche. Seulement, afin que l'on voie la chapelle *M* depuis la nef, la disposition sera la même si l'on met l'autel sous le dernier grand arc *O*¹¹.

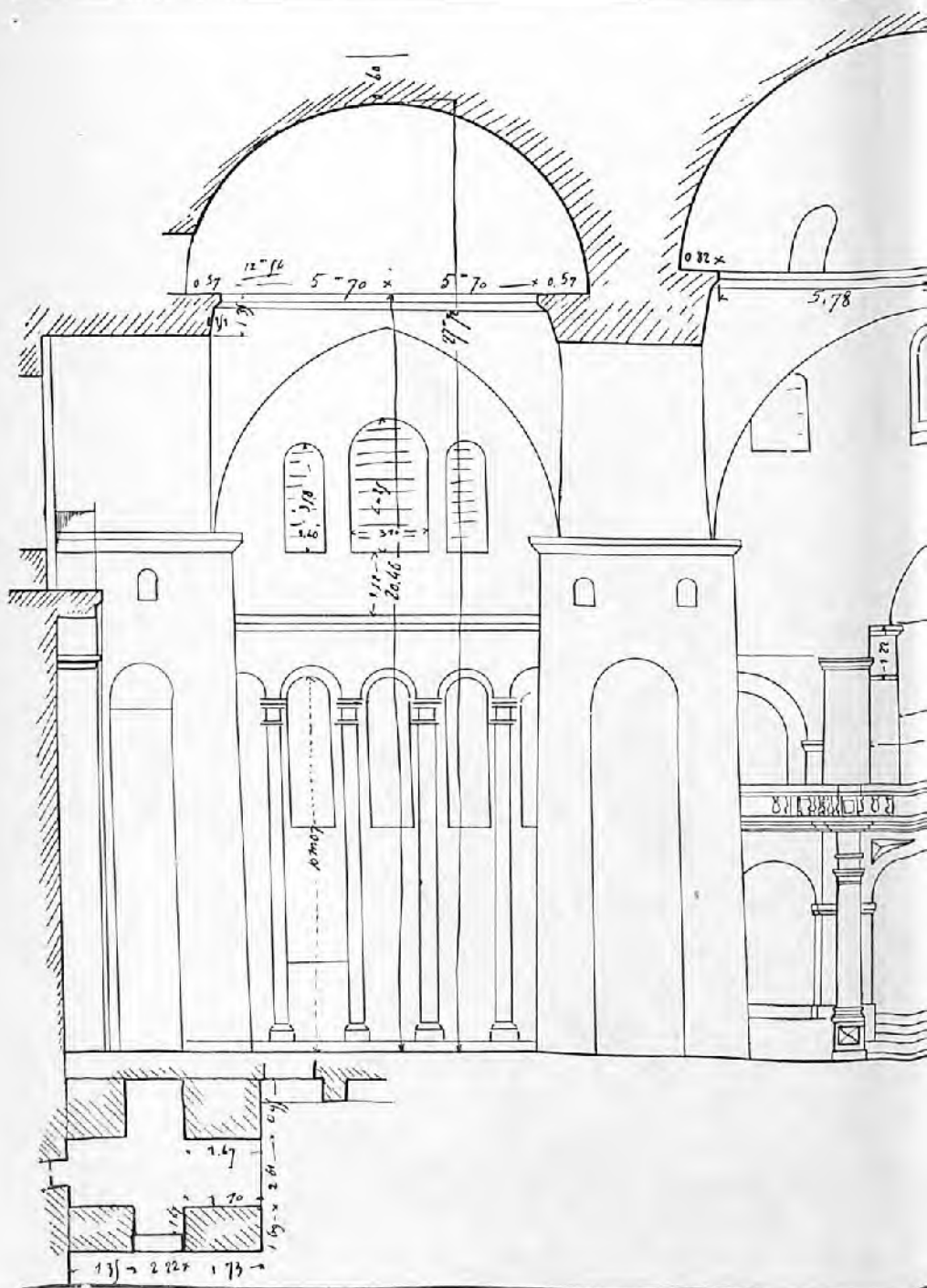
Dans les deux cas, il y aura des stalles en *K'* et dans l'abside. Pour moi, la meilleure place de l'autel est en *O*. Je ne donnerais pas au public la coupole *L*, ce serait inutile. Ce qui se passe aujourd'hui le prouve, et d'ailleurs, l'abside serait un chœur insuffisant pour la pompe des grandes cérémonies.

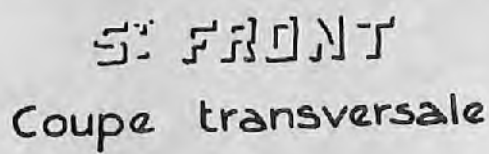
Quant à couper en deux l'espace de la coupole *L* pour en donner une partie au public, non, ce serait d'un effet désagréable, et sans profit réel.

Donc, vous pouvez commander les marches telles que je les indique. Ainsi disposées, elles serviront dans toutes les

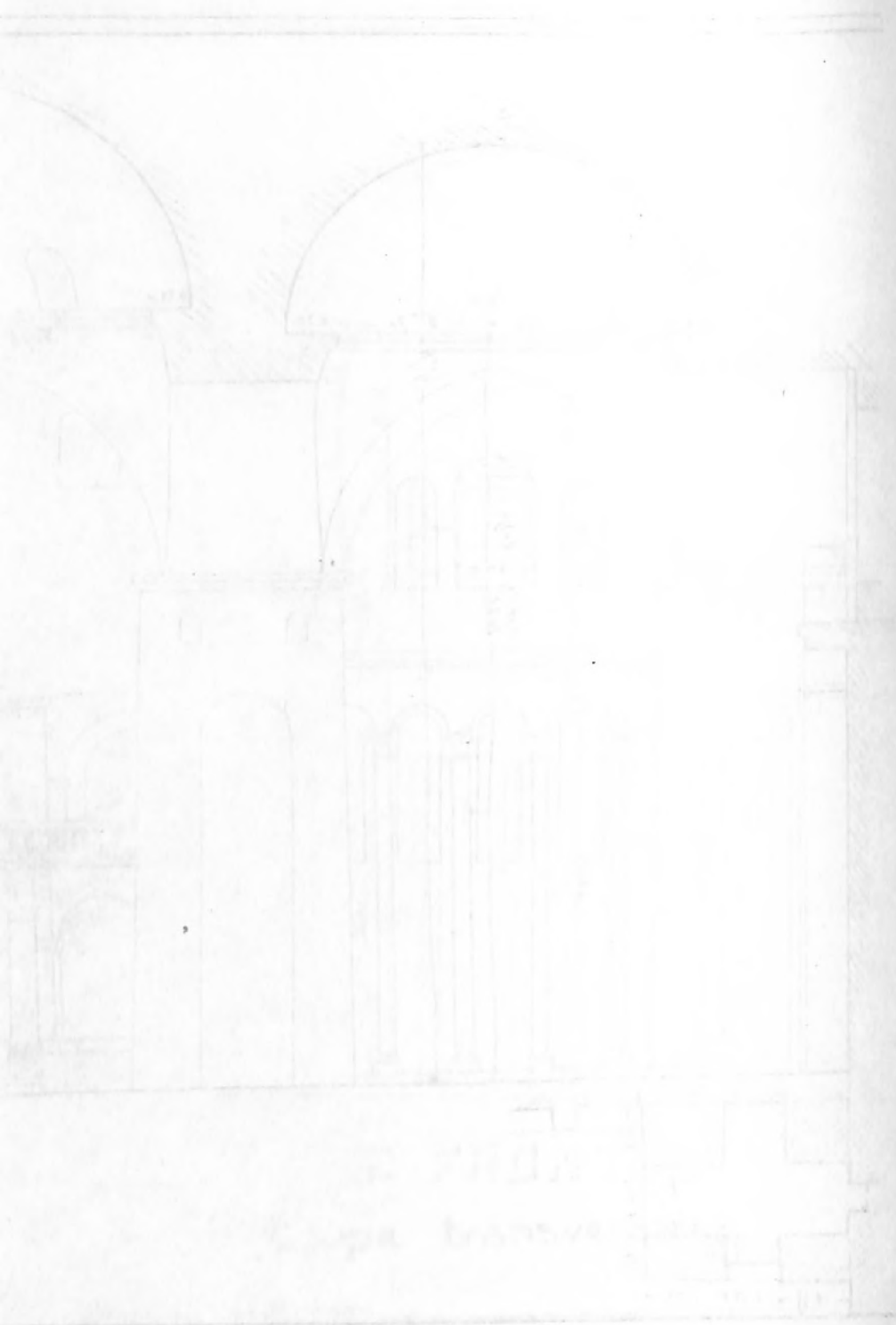
11. Nous avons, pour la commodité de la reproduction, transcrit le dessin d'Abadie.







N^o 9



certaines dispositions qui modifient cette décision, le dallage approvisionné servira ailleurs, puisque toute l'église doit être ainsi pavée. Il ne faut pas perdre de temps pour la commande qui, étant considérable, ne pourra pas être exécutée promptement. Pierre d'Armisan (Aude). Superbe dallage : 0,04 à 0,06 d'épaisseur, sur 0,70 de large en toute longueur jusqu'à 1,20, pour l'intérieur seulement. Le mètre superficiel, pris à Narbonne, 7 F. S'adresser à M. Auguste Bonhomme, négociant à Armisan.

Les joints à mesurer sont ceux de l'extérieur. Il s'agit surtout de faire l'extérieur, dallage et coupoles, écailles et tambours, des joints en ciment adhérent et imperméables. Ceci est très sérieux.

Je vous demande une évaluation approximative, bien entendu : il s'agit seulement de ne pas être en déficit.

Le 4 avril 1874, un crédit de 4 000 F vous est ouvert. L'autorisation de commencer les travaux de la 5^e coupole vous est donnée ¹². Allez. Filez : vous avez du foin dans vos bottes.

Vos vacances vous ont-elles été agréables ? L'église de Merlande est-elle réellement belle ? Je puis, si elle en vaut la peine, vous faire charger de la restauration.

Mille amitiés pour vous. Mille amitiés à votre bonne famille. Comment est la santé de madame Lambert ? Voilà un printemps réellement chaud. Nous sommes à Paris comme au Sénégal, depuis quatre jours. Tout à vous de bonne affection. P. Abadie.

Je dis tous les jours que je pars pour Périgueux... ». (Une ligne illisible.)

12. Effectivement, le travail commencera aussitôt pour la coupole occidentale. Sa restauration n'en sera toutefois achevée qu'en 1878. En mai 1876, le Congrès Scientifique de France tient ses assises à Périgueux, et quand il visite St-Front, il traverse « l'emplacement de la coupole occidentale complètement démolie ». (Cf. *Congrès scientifique de France de 1876*, Périgueux, Cassard, 1878, I, p. 299.)

CONCLUSION

Ce dossier ne livre pas toutes les clés nécessaires pour résoudre les problèmes touchant la restauration de St-Front; du moins est-il une mine très riche de précisions diverses¹³. Soulignons simplement l'importance de certaines pièces qu'il comporte. La coupe transversale nord-sud (n° 9) permet de vérifier les descriptions et mesures du vieux St-Front, données par Taillefer, de Verneilh et Viollet le Duc. Les n° 15, 16 et 17 nous font connaître la technique employée par Abadie pour la dépose et la reconstruction des coupes. La pièce 63 révèle le volume des dépenses engagées. L'ensemble permet enfin de découvrir, en Abadie, un travailleur infatigable, un excellent dessinateur, un grand architecte. En approfondissant sa psychologie et en connaissant ses réactions, on devine en partie pourquoi il a « refait » St-Front, plutôt que de la réparer, faisant œuvre d'artiste, non d'archéologue, ce qui lui a été justement reproché¹⁴. Le seul fait qu'il résidait à Paris et surveillait de loin le chantier nous paraît en soi assez révélateur...

De toute façon, même incomplètes, les lueurs que projette ce dossier sur la reconstruction de St-Front, nous semblent assez importantes pour que nous ayons tenu à en faire profiter ceux qui, archéologues, architectes ou historiens de l'art, s'intéressent à la vénérable basilique romane.

Jean SECRET.

-
13. Cela nous permet de préciser la chronologie de la restauration, esquissée par nous dans l'article précité.
- 1852 - Terrassement du Thouin (N° 42, 43).
 - 1853 - Devis pour la coupole sud.
 - 1854-59 - Coupole sud (N° 22).
 - 1855-60 - Coupole nord (N° 17).
 - 1859-63 - Coupole centrale.
 - 1863-70 - Coupole orientale.
 - 1872-74 - Abside (N° 28, 29, 66, 67).
 - 1874-79 - Coupole occidentale (N° 67).
 - 1874 - Dallage.
14. Encore n'a-t-il pas réalisé tout ce qu'il avait prévu, comme ce portail qui eût été un pastiche roman (N° 38).

L'Exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz

PAR MAINE DE BIRAN

On sait que Maine de Biran, s'il a beaucoup écrit, a fort peu publié et on ne connaît de lui, imprimés de son vivant, que son traité de *l'Influence de l'habitude sur la faculté de penser*¹, ouvrage qui parut l'an XI et qui assura sa réputation de philosophe, et deux opuscules plus tardifs; le premier, qui est anonyme et qui vit le jour en 1817, est intitulé *Examen des leçons de philosophie de M. Laromiguière*²; l'autre a pour titre *Exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz*, avec pour sous-titre: *Composé pour la Biographie Universelle*, par le chevalier Maine de Biran, conseiller d'Etat, membre de la Chambre des Députés, 1819³.

Les deux opuscules, qualifiés rares, le second surtout, ont été réimprimés, ainsi que nous le verrons plus loin.

Cependant *l'Exposition de la doctrine de Leibnitz* est ignorée de la *Bibliographie du Périgord*, bien que son existence ait été signalée sans ambiguïté par le chanoine Mayjonade dans ses *Pensées et pages inédites de Maine de Biran*⁴, ouvrage édité à Périgueux en 1896, deux années avant la publication du tome II de cette *Bibliographie*⁵. Ajoutons que la brochure ne figure pas non plus dans la liste des œuvres du philosophe périgourdin parue dans le tome CIII du *Catalogue général de la Bibliothèque Nationale* (1930).

Ces oublis pourraient faire penser à un ostracisme. Quelle en fut la cause? Pour la chercher, je me suis rendu compte qu'il fallait avant tout connaître l'histoire de l'opuscule, ce que n'a encore fait aucun des auteurs qui s'en sont occupés. Mon propos sera uniquement bibliographique et historique et je n'exposerai, ni ne critiquerai les idées émises par Maine de Biran.

Dans son *Journal*, à la date du 15 mai 1819, Maine de Biran nous apprend « qu'il a commencé à s'occuper d'un article sur Leibnitz, qui lui a été demandé avec insistance par la *Biographie Universelle* »⁶.

1. A Paris, chez Henriks, an XI (1802-3), in-8° de XII-402 p. Cet ouvrage avait été couronné l'année précédente par l'Institut de France.

2. A Paris, chez Fournier, 1817, in-8° de 120 p. Le nom de l'auteur fut révélé par Ampère.

3. A Paris, chez Michaud, 1819, in-8° de 31 p.

4. Périgueux, Bureau de la *Semaine Religieuse* (Cassard) 1896, grand in-8° de XII-285 p.

5. L'oubli ne fut réparé ni dans le premier *Supplément* de l'ouvrage paru en 1901, ni dans le second daté de 1902.

6. La *Biographie Universelle ancienne et moderne* parut à Paris sous la direction de L.G. Michaud en volumes in-8° de 1811 à 1828.

On lit plus loin: « Juin. Ce mois s'est passé sans que j'aie songé à mon *Journal*. J'ai été absorbé par une grande composition sur la philosophie de Leibnitz, entreprise à l'instigation de M. Stapfer⁷ pour la *Biographie historique* (sic) de M. Michaud. J'ai négligé toutes les affaires pour me livrer à ce travail, que j'ai terminé le 30 de ce mois, après de fréquentes alternatives de langueur et de découragement, d'activité et de confiance. »

Michaud inséra le travail de Maine de Biran sous le titre suivant: *Système philosophique de Leibnitz*⁸, précédé par la biographie de l'intéressé composée par Stapfer et suivi par l'exposé de ses travaux mathématiques dû à Biot; la première partie est signée du sigle S-R et nous ignorerions les noms des auteurs des deux autres parties, s'il ne nous était révélés par une note composée en caractères microscopiques (en corps 5).

Le texte de la *Biographie Universelle* est disposé en deux colonnes de 47 lignes par page. C'est sans doute pour économiser le papier qu'il n'y a ni chapitre, ni alinéa, ni paragraphe et, dans cette composition massive, les divisions du sujet ne sont indiquées que par des tirets. L'ensemble de l'article occupe les 48 dernières pages du tome XXIII, soit 96 colonnes; les 20 premières colonnes sont consacrées à la notice de Stapfer; le travail de Maine de Biran en nécessite 45 et demie et celui de Biot 30 et demie. La dissertation du philosophe périgourdin occupe donc en gros 23 pages; il convient d'ajouter que lui sont adjointes deux très longues notes qui sont signées S-R, c'est-à-dire Stapfer⁹. Le texte proprement dit est composé en romain, corps 8 non interligné, et celui des notes en corps 6, également non interligné.

Le 15 juillet suivant, Maine de Biran a noté dans son *Journal* « qu'il a ressenti de l'inquiétude sur son manuscrit livré à l'impression et qu'il a fait les jours suivants sur les épreuves des corrections et des changements continuels ». Nous verrons plus loin comment il faut interpréter ce passage.

La brochure, que j'ai mentionnée plus haut, a un titre différent: *Exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz*, avec pour son sous-titre: *Composé pour la Biographie Universelle*¹⁰. Sa présentation est identique à celle du *Système*: même composition massives à deux colonnes de 47 lignes à la page et mêmes caractères.

7. Stapfer était un pasteur genevois, qui vait été ministre des Arts et des Sciences de la République Helvétique; venu habiter Paris, il s'occupait de littérature et il était depuis longtemps un des plus chers amis de Maine de Biran.

8. Pour ne pas alourdir ce travail, je désignerai désormais cette notice sous le simple nom de *Système*.

9. La première note occupe une place équivalant à environ deux pages et quart de l'ouvrage et la seconde trois pages et un tiers.

10. Pour la même raison que ci-dessus, je désignerai dorénavant la brochure sous le simple nom d'*Exposition*.

res typographiques. A première vue, cet opuscule apparaît comme un extrait réimposé de la dissertation de Maine de Biran; à peine remarque-t-on qu'au bas des deux longues notes le sigle S-R est remplacé par le nom de leur auteur et que le titre (*Système philosophique de Leibnitz*) a disparu¹¹.

L'*Exposition* occupe 56 colonnes, soit 28 ou 29 pages¹² de la brochure, alors que le *Système* ne nécessite que 45 colonnes et demie, soit un peu moins de 23 pages. Il faut donc en déduire que Maine de Biran a remanié son texte, après que celui-ci fut imprimé. Pour connaître en quoi consista ce remaniement, il fallait confronter les deux textes. Cette comparaison fit apparaître que l'auteur avait allongé de 570 à 580 lignes¹³ son texte primitif, augmentation constituée par 42 ajoutis, dont l'importance varie depuis un mot ou un membre de phrase jusqu'à deux colonnes et plus; j'en ai relevé trois qui ont respectivement 87, 95 et 100 lignes; il y a notamment l'adjonction d'une citation latine de 19 lignes. En contre-partie, Maine de Biran n'a supprimé que deux lignes et un membre de phrase de son texte du *Système*, ainsi que les 5 dernières lignes de la seconde note de Stapfer. Et encore n'ai-je retenu ni les raccords nécessités par l'amalgame de certains ajoutis au texte primitif, ni la substitution de deux pronoms à des articles définis, ni le remplacement de minuscules par des majuscules; mentionnons cependant l'apparition de 18 mots ou courts membres de phrases composés en italique.

On ne saurait trop faire remarquer que ces ajoutis, quelqu'en soit l'importance, ne modifient ni les raisonnements, ni le sens des idées exprimés dans le texte primitif; ils tendent tous à les préciser et à les expliquer pour en faciliter la compréhension.

Notons que Maine de Biran a maintenu dans l'*Exposition* les deux longues notes que Stapfer avait cru devoir ajouter au texte du *Système*. Ce maintien prouverait, s'il le fallait, que cette adjonction avait recue l'approbation de l'auteur.

Il est maintenant permis de poser une question: Est-il certain que la note du 15 juillet 1819 du *Journal* s'appliquait bien, comme on l'a cru, aux épreuves du texte qui parut dans la *Biographie Universelle*? N'était-ce pas plus tôt aux épreuves du tirage-à-part qui devait devenir l'*Exposition*?

Il est certain que les typographes ont conservé toutes les fois qu'ils l'ont pu, la composition du *Système* et c'est fort habilement

11. Naturellement, la biographie qui précède et l'exposé des travaux mathématiques qui suit la dissertation de Maine de Biran, ont été supprimés.

12. Cela dépend de la manière dont on compte les pages, la première et la vingt-neuvième ne comportant que des demi-colonnes.

13. La plupart des ajoutis ne commencent pas au début d'une ligne et ne s'arrêtent pas à la fin d'une autre; on ne peut donc donner de chiffres précis.

qu'ils ont compensé le décalage qui se produisit après l'inclusion de la plupart de ces ajoutés, en augmentant insensiblement les espaces séparant les mots.

On doit donc conclure que l'*Exposition* n'est ni le texte réimposé du *Système*, ni sa réimpression; il est le texte primitif revu et considérablement augmenté par son auteur. Cependant, tous ceux qui se sont occupés peu ou prou de l'histoire des œuvres de Maine de Biran, ont confondu les deux textes. Il faut du reste remarquer que celui-ci a favorisé cette confusion en ajoutant au titre de l'*Exposition* « Composé pour la *Biographie Universelle* » et surtout en s'abstenant d'avertir les lecteurs de ses remaniements.

De 1854 à 1865, sous le haut patronage de Michaud, Ernest Desplaces publia une seconde édition de la *Biographie Universelle*¹⁴, dont la présentation rappelle celle de 1811-1812; le format est cependant plus grand; il y a bien toujours deux colonnes à la page, mais elles sont plus longues (61 lignes) et plus larges. La notice consacrée à Leibniz (*sic*) occupe les 30 premières pages du tome XXIV.

Dès le début, une note de l'éditeur signée de son sigle E.D.-S., après l'éloge du travail de Maine de Biran, le déclare vieilli et devenu sans valeur depuis des travaux récents (?) et avertit le lecteur que le comte Foucher de Careil a été chargé de rénover la notice consacrée à Leibnitz. En fait, celui-ci a amalgamé la biographie de l'intéressé et l'histoire de ses doctrines philosophiques, ne conservant guère de Maine de Biran que ses traductions de l'auteur allemand, dont son texte était émaillé. Quant aux travaux mathématiques, le comte Foucher ne leur a consacré que quelques lignes. Dans sa notice, le nouveau rédacteur se borne à mentionner les titres des deux brochures, l'*Examen des leçons de leçons de M. Laromiquière* et l'*Exposition de la doctrine de Leibnitz* sans y adjoindre les moindres explications ou commentaires.

Tous les biographes de Maine de Biran ont raconté dans quelles conditions Lainé, son exécuteur testamentaire, avait confié les manuscrits, brouillons et notes inédits du défunt à Victor Cousin. Dans un inventaire de ces papiers daté du 15 août 1825, ce dernier a noté:

« 5. Le brouillon de l'*Examen* imprimé des leçons de M. Laromiquière; celui de l'article Leibnitz de la *Biographie Universelle* »¹⁵.

L'accord n'ayant pu se réaliser, Lainé reprit les papiers, ne

14. La *Biographie Universelle*, deuxième édition, Paris, M^{me} C. Desplaces et L.G. Michaud, 45 vol. grand in-8°, 1854-1865. Une troisième édition parut à Paris, chez Delagrave, 1870-1873; elle est pour nous sans intérêt.

15. Page II de la Préface de *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Ladrangé, 1834, in-8°.

laissant à V. Cousin que les *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, mémoire inédit que celui-ci publia en 1834, en y ajoutant une *Réponse* à des objections de Stapfer et la réimpression « de l'*Examen des leçons de M. Laromiguière* et de l'article *Leibnitz*, où la main d'un maître est si sensiblement empreinte ». Pour E. Naville, ce volume n'était qu'une « pierre d'attente au monument que méritaient les travaux de Maine de Biran »¹⁶.

Ce monument tant attendu parut enfin en 1841 en 4 volumes sous le titre: *Œuvres philosophiques de Maine de Biran*¹⁷. Remarquons que le quatrième tome de l'ouvrage n'est autre que le volume paru en 1834. V. Cousin a reproduit mot pour mot le texte de l'*Exposition*, tout en modifiant sa présentation: il a rectifié la ponctuation; il a renvoyé en notes au bas des pages des références bibliographiques contenues dans le texte; il a rétabli en caractères romains la plupart des mots composés en italique; il a adopté pour certains mots (éléments, fragments, etc.) l'orthographe archaïque, que ne pratiquaient plus les typographes de la *Biographie Universelle*; il a supprimé les deux notes de Stapfer qualifiées par E. Naville de « théologiques » et surtout il a aéré le texte massif de Maine de Biran en le coupant en alinéas. Mais à part les quelques indications que j'ai glanées dans une préface de XLII pages que j'ai reproduites plus haut, V. Cousin ne donne aucune explication ni sur l'origine du texte qu'il a reproduit, ni sur les modifications de forme qu'il lui a fait subir. Aussi paraît-il certain qu'il ne s'est pas rendu compte de la différence qui existait entre le texte du *Système* et celui de l'*Exposition*.

Ernest Naville, pasteur à Genève, fit imprimer en avril 1851 une *Notice historique et bibliographique sur les travaux de Maine de Biran*, sans nom d'auteur et sans nom de lieu, qui ne fut pas mise dans le commerce; on y lit:

« XX. — *Exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz* (1819). Écrit publié dans la *Biographie Universelle*, 29 pages à deux colonnes, reproduit dans l'édition de M. Cousin, tome 4, page 303 à 360. Cette *Exposition* fut rédigée dans les mois de mai et de juin 1819. Elle parut dans la *Biographie Universelle*, jointe à une

16. E. Naville, *Maine de Biran, sa vie et ses œuvres*, Paris, Cherbuliez, 1857, in-12°; une seconde édition a paru à Paris, chez Didier, 1874.

17. Paris, Ladrangé, 1841, 4 volumes in-8°. A deux reprises, dans la liste des publications de V. Cousin et dans celle des œuvres de Maine de Biran, les auteurs du *Catalogue général de la Bibliothèque Nationale* n'indiquent que trois volumes pour cet ouvrage, le quatrième étant celui qui avait paru en 1834; néanmoins, celui-ci fut réimprimé à la date de 1841.

notice sur la vie de Leibnitz par M. Stapfer et à une histoire des travaux mathématiques par M. Biot ¹⁸ ».

Huit ans plus tard, avec la collaboration de Marc Debré, E. Naville publia en 3 volumes les *Œuvres inédites de Maine de Biran*¹⁹; à la fin du troisième tome, il a inséré le *Calalogue raisonné de toutes les œuvres philosophiques de Maine de Biran*, au début duquel une note avertit qu'il « corrige sur quelques points d'après un examen plus complet des documents, et par suite remplace et annule celui qui fut imprimé... en 1851 ». Dans ce nouvel inventaire, Naville répète mot pour mot ce qu'il avait écrit sur l'*Exposition*; il est fort regrettable qu'il n'ait pas étendu son examen aux documents imprimés, car il se serait peut-être rendu compte de sa confusion; il se serait sans doute aperçu que la notice de Maine de Biran n'occupait que 23 pages de la *Biographie Universelle*, alors que les 29 pages s'appliquaient au texte de l'*Exposition*.

On retrouve cette confusion dans les autres publications de Naville, notamment dans l'importante préface de *Maine de Biran, sa vie et ses œuvres*, parue en 1857.

On pouvait espérer que Pierre Tisserand, pour son édition des *Œuvres de Maine de Biran*, publiée avec le concours de l'Institut de France, s'apercevrait enfin de la dualité de cette notice sur la philosophie de Leibnitz. Hélas, il faut déchanter. Dans la longue introduction du tome XI, qui a pour sous-titre: *Etudes d'Histoires de la Philosophie*, Tisserand se borne à écrire: « Deux de ces notes ont été publiées de son vivant; l'article sur Leibnitz fut composé pour la *Biographie Universelle*; l'autre sur la *philosophie de Laromiguière*... » et il reproduit sans rien modifier, sans alinéa, avec tous les mots composés en italique, avec la ponctuation primitive et avec les deux notes de Stapfer, le texte de l'*Exposition* ²⁰.

On doit penser que s'il s'était douté de la dualité du texte qu'il reproduisait, Tisserand n'aurait pas manqué de la signaler et de l'étudier.

C'est ainsi que V. Cousin, E. Naville et P. Tisserand, ces trois piliers sur lesquels repose notre connaissance de l'œuvre de Maine de Biran, ne se sont pas rendu compte de la différence qui existait entre le texte de la *Biographie Universelle* et celui de l'*Exposition*; ils ne se sont pas aperçus que ce dernier était en réalité une seconde

18. Voici comment Naville jugeait la dissertation de Maine de Biran: « Cette rédaction, peut-être un peu trop profonde pour le recueil auquel elle a été destinée... En exposant les théories du grand métaphysicien, Maine de Biran les juge au point de vue de sa propre doctrine. »

19. Paris, Desobry, Magdeleine et Cie, 1859, 3 volumes in-8°.

20. Paris, Alcan, 1939. Tisserand est mort en 1935, après que le tome V eut paru; les tomes VI à XII avaient déjà été remis à l'imprimeur ou étaient prêts à l'être, seuls les deux derniers tomes étaient encore en notes.

édition du premier, revue et très augmentée par l'auteur et ils les ont confondus.

On peut maintenant comprendre les silences de la *Bibliographie du Périgord* et du *Catalogue général de la Bibliothèque Nationale*; les rédacteurs de ces deux ouvrages, sur la foi de Cousin et de Naville, ont cru que l'*Exposition* n'était qu'un simple extrait réimposé de la notice publiée par la *Biographie* et ils ont jugé qu'ils n'avaient pas à la faire figurer dans la nomenclature des œuvres du philosophe périgourdin. Les premiers, parce qu'un article de dictionnaire biographique n'entrait pas dans le cadre de leur ouvrage; les seconds, parce que l'*Exposition* aurait fait double emploi avec la *Biographie Universelle* mentionnée au nom de Michaud.

Tous les auteurs qui se sont penchés sur l'histoire des œuvres de Maine de Biran ont cité son étude sur la doctrine de Leibnitz; les uns l'ont fait sans donner aucune explication; les autres ont ajouté quelques détails sur l'origine de ce texte; malheureusement, ces derniers se sont contentés de renseignements de seconde main et ils n'ont pas eu la curiosité de consulter la version originale dans la première édition de la *Biographie Universelle*, car l'un ou l'autre se serait aperçu que dans celle-ci la dissertation de Maine de Biran était intitulée *Système philosophique de Leibnitz* et occupait à peine 23 pages, alors qu'*Exposition de la doctrine philosophique de Leibnitz* était le titre d'une seconde édition revue et augmentée par l'auteur au point d'occuper 28 à 29 pages.

Pour terminer cette étude, je me bornerai à examiner rapidement ce qu'ont écrit au sujet de l'histoire de la dissertation de Maine de Biran, les seuls auteurs périgourdins.

En 1868, Elie de Biran a publié une notice sur *Maine de Biran, étude de ses œuvres philosophiques faite à l'occasion des leçons de M. Caro*²¹, dans laquelle il dit simplement que son grand-oncle avait précisé sa pensée sur l'idée de cause dans deux ouvrages: l'*Examen des leçons de M. Laromiguière* et l'*Exposition de la doctrine de Leibnitz* « parue dans la *Biographie Universelle* » et il renvoie à la réimpression de 1834.

A. Dujarrie-Descombes fit imprimer en 1874 une plaquette de 19 pages: *Aperçu philosophique de la doctrine de Maine de Biran, à l'occasion de la nouvelle édition de ses œuvres*, où se manifeste la confusion des deux textes²².

Il fallut attendre plus de 20 ans pour que l'étude des œuvres du philosophe de Grateloup lente de nouveau un périgourdin. En 1896, le chanoine Mayjonade fit paraître les *Pensées et pages inédites de Maine de Biran* et lui aussi confond les deux textes; « L'Ex-

21. Paris, chez Dupont et chez Dentu, 1868, in-8°.

22. Périgueux, imp. Dupont, 1874, in-8°.

position de la doctrine philosophique de Leibnitz (fut) composée pour la *Biographie Universelle* de Michaud et réimprimée à la suite des *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral* (1834) »²³.

Enfin, dans le gros volume que l'abbé A. de La Valette-Monbrun a consacré en 1914 à *Maine de Biran, essai de biographie historique et psychologique*, il y a bien peu à glaner pour la question que nous étudions²⁴. Retenons cependant ceci : « Stapfer... qui revoit... l'article sur Leibnitz, composé par Maine de Biran pour la *Biographie Universelle*... » ; l'auteur mentionne en note : « A la fin de l'article de Leibnitz, Stapfer avait ajouté un très longue note théologique, que Cousin a supprimée dans son édition ». Tout cela n'est que de l'à peu près ; ce n'est pas une, mais deux longues notes que Stapfer ajouta au *Système* et Maine de Biran conserva sans l'*Exposition* ; il est vrai que, comme les auteurs qui l'ont précédé, l'abbé de La Valette-Monbrun ne s'est pas douté de l'existence des deux textes.

D^r Ch. LAFON.

23. *Loc. cit.* Dans ses *Nouvelles Lettres inédites de Maine de Biran* (1924), l'abbé Mayjonade n'a rien ajouté aux *Pensées et pages inédites*, tout au moins en ce qui concerne la question qui nous occupe.

24. Paris, Fontemoing, 1914, grand in-8° de VIII-544 p.

Les Frescarode père et fils

DE BERGERAC

La *Bibliographie générale du Périgord*, tome I, page 428, consacre un article de 8 lignes à *FRESCARODE* (Jean), périgourdin protestant, elle lui attribue une *Apologie pour les synodes et pour M. Saurin*, avec la référence: Haag, t. V, p. 173.

Une 2^e édition de *La France protestante* des frères Haag, restée inconnue aux auteurs de la *Bibliographie* précitée, avait, dès 1888, remanié complètement l'article en question. Frescarode a également fait l'objet d'une notice dans De Bië et Loosjes, *Biographisch Woordenboek van Protestantische godgeleerden in Nederland*, t. III, 130 v^o, paru en 1910; et j'ai moi-même recueilli sur ce pasteur et son fils des renseignements qui rectifient ou complètent l'ouvrage de Bosredon, Roumejoux et Villepelet.

Jean Frescarode naquit à Bergerac le 24 novembre 1654, d'une des principales familles bourgeoises protestantes de cette ville. Les garçons y étaient habituellement destinés à la profession de chirurgien ou d'apothicaire. Celui-ci fut envoyé à Genève étudier la théologie et on le trouve inscrit à l'Académie le 2 juin 1676 (*J. Frescarodeus Brageracensis Aquitanus*). Admis au ministère évangélique par le synode provincial tenu à Sainte-Foy en 1681, il fut appelé à exercer les fonctions pastorales dans l'église de Montaut. Contraint par la Révocation, en 1685, de se réfugier en Hollande (*Bull. des Eglises wallonnes*, t. I, 142), il fut placé dans l'église de Gouda qu'il desservit jusqu'en 1715.

De Madeleine Delisle, sa femme, Jean Frescarode avait eu un fils, Jérémie, né à Bergerac, le 2 novembre 1681; il avait quatre ans lorsque ses parents quittèrent cette ville pour Rotterdam.

On trouve Jérémie Frescarode, *Aquilano-Gallus*, étudiant à l'Université d'Harderwijk, où en fin de ses études classiques, il publie deux thèses latines à l'imprimerie Veuve Alb. Sas et fils:

1. — *Dissertatio philologica de Mensis Veterum* (Des Mets des Eloquentes et Græcæ linguæ, in illustri ducatus Gueldriæ et comitalis Zutphanie Academia, quæ est Harderovici, professori ordinarii, publice defendendam suscipit Jeremias Frescarode, Aquilano-Gallus, auctor, A.D. XXVII aprilis 1701. In-4^o, 18 p.

2. — *Dissertatio philologica de Poculis Veterum* (Des Boissons des Anciens)... (Même texte que ci-dessus, sauf la date), XVII septembris 1701. In-4^o, 30 p.

En 1702, il est inscrit à l'Université d'Utrecht (*Trajecti ad Rhenum*) et, en fin d'année, 4 et 7 octobre, il imprime une nouvelle thèse:

3. — *Dissertatio philologico-physica de Ventis* (des Vents) *quam annuente divino Numine, sub clarissimi ac celeberrimi viri D.M. Gerardi de Vries, Philosophiæ doctoris, ejusdemque Facultatis in illustri Academia Ultrajectina professoris ordinarii, publice defendendam suscipit Jeremias Frescarode, Aquitano-Gallas, auctor, ad diem IV et VII octobris 1702. Ex officina Guilielmi van de Water, Academiæ typographi, Trajecti ad Rhenum, 1702. In-4°, 39 p.*

Ses grades obtenus, on le trouve pasteur à Maarsen le 15 avril 1708, puis pasteur wallon à Rotterdam le 9 novembre 1710. Le 4 juillet 1713, il fut nommé docteur honoris causa, en philosophie, par l'université de Harderwijk, puis professeur à l'Ecole Illustre à Rotterdam. Le Synode wallon érigea à son instigation une caisse de secours pour les veuves de ses pasteurs.

C'est lui, et non son père qui, à l'occasion de « Sur le Mensonge », un essai de Jacques Saurin défendant la sentence des Synodes wallons, publia:

4. — *Apologie pour les Synodes et pour M. Saurin, dans laquelle, sans toucher à la question du Mensonge officieux, on justifie les procédures de ces assemblées. Chez Daniel Beman, Rotterdam, 1731. In-8°, 58 p.*

Cet ouvrage fut la même année, traduit et imprimé en Hollandais, in-8°, 54 p.

Ces divers volumes se trouvent à la Bibliothèque royale de La Haye. Nous avons obtenu des photocopies de la page de titre de plusieurs d'entre eux.

Le pasteur Jérémie Frescarode mourut à Rotterdam le 14 juin 1749.

Il avait épousé Lucretia-Johanna Moymans de laquelle il laissa plusieurs enfants. L'aîné, Jean-Adrien, fut baptisé à Rotterdam le 5 décembre 1714.

(+) André JOUANEL.

VARIA

A propos de Pierre Magne

Si, avec le recul du temps, on veut être objectif, il faut avouer que les parti-pris, les rancunes, les prudences politiques, ont altéré ou caché souvent la vérité sur les comportements et les sentiments de nombreux personnages ayant tenu un rôle sous le Second Empire ou au début de la III^e République.

Les témoignages de première main sont précieux pour contrôler la manière dont a pu être écrite l'histoire.

On a reproché à Pierre Magne d'avoir servi successivement Louis-Philippe, la République de 48, l'Empire, la République de Thiers, celle de Mac-Mahon et celle de Grévy. Il semble bien qu'on doive surtout louer Magne d'avoir été avant tout un homme d'Etat laborieux, consciencieux et averti, préoccupé surtout de la France tout court.

Pierre Magne, en 1851, avait attaché à son cabinet de Ministre des Travaux Publics, son jeune compatriote Léonce Reynaud. Ce dernier était encore près du même patron, en 1860, au Ministère des Finances.

Reynaud fut, en diverses régions de France, fonctionnaire des Finances et termina sa carrière comme trésorier-payeur général.

Il utilisa sa retraite à Beauronne, près de Périgueux, à écrire *La France n'est pas juive*, Paris, 1886, plusieurs éditions ⁽¹⁾. C'était une critique des ouvrages de Drumont qui faisait fureur à l'époque. Le tout est bien oublié aujourd'hui. Mais Reynaud parsème abondamment son livre d'anecdotes sans calcul ni passion, et qui du reste, ont souvent peu de rapports avec le titre. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles donnent des indications précieuses sur les mentalités des provinces françaises sous l'Empire et le début de la III^e République.

Nous y trouvons évoquées, en particulier, les attitudes réfléchies de grand commis de l'Etat que montrait le ministre périgourdin Pierre Magne. Dans les deux passages que nous transcrivons ci-après, nous constatons des comportements très nets dont nous

1. Reynaud a publié aussi: *Révision départementale, cent millions d'économie*, Paris Dentu 1888, in 12.

n'avons pas retrouvé mention dans les écrits biographiques que nous avons pu consulter.

Voici ce qu'écrivit Reynaud à la page 212 de son livre :

« Mais revenons à l'Empire : passons sur les bombes Orsini et sur la guerre d'Italie, arrivons aux réformes de 1860 : rétablissement de la tribune, publicité des débats législatifs ».

« Au retour du conseil des ministres où avaient été arrêtées ces importantes résolutions, M. Magne, qui était alors aux finances, où je l'avais suivi, nous fit part, en déjeunant, de toutes ces réformes, et je l'entendis murmurer entre ses dents : « L'Empire est fichu ! ». Il prévoyait de bien loin, mais il prévoyait juste, et il me rappela le 4 septembre 1870 ».

Pages 221-223. Nous sommes au lendemain des premiers désastres de 1870 :

« J'arrive à la journée du 4 septembre.

» J'étais rentré à Paris le 14 août, après avoir fait à pied le trajet de Lunéville à Nancy et passé dix-huit heures dans un train de blessés ramenés en petite vitesse. Le 4 septembre, à midi, j'étais à déjeuner chez M. Magne, qui allait se rendre au Corps législatif. Nous étions quatre auprès de lui, sa fille, son gendre, son beau-frère³ et moi. Nous parlions à peine, et ce silence devenait pénible, quand le ministre me dit en patois : « Dirion autrès qu'ovès pào ? » (On dirait que vous avez peur, vous autres ?) — Peur, c'est beaucoup dire, mais très inquiets, voilà la vérité, lui répondis-je. — Oh ! dit-il, c'est bien simple. Nous allons leur proposer un gouvernement provisoire⁴, dont, hélas ! je fais partie. S'ils n'en veulent pas, qu'ils le disent. Ce n'est pas moi qui le regretterai ». Puis il ajouta : « Mes chers enfants, lorsqu'on a prévu un événement depuis longtemps, on ne peut pas s'étonner outre mesure lorsqu'il se réalise ».

» Là-dessus, il monta en voiture, et une heure après nous apprenions, par un membre du corps diplomatique de nos amis, que la Chambre avait été envahie.

» Le ministre rentra quelques minutes après et s'écria, en nous voyant courir à sa rencontre : « Voilà encore ce que j'avais prévu ! Ce matin, lorsque je demandais en plein conseil à Palikao si la sécurité des délibérations de la Chambre était assurée et qu'il me répondait : « J'ai donné des ordres, nous aurons vingt-cinq mille hommes pour protéger le Corps législatif », j'ai insisté, je lui ai demandé : « Êtes-vous certain que vos ordres seront exécutés ? » Alors il m'a répondu en souriant dédaigneusement : « Mais, mon pauvre Magne, vous n'entendez rien aux choses militaires ; les ordres sont donnés, ils ne peuvent pas ne pas être exécutés ! » — Mais il ne s'agit plus de cela. Je vois qu'ils sont en train de faire des sottises. Ah ! puisqu'ils veulent le pouvoir, ce n'est pas moi qui le leur envie en ce moment ; mais il faut qu'ils

3. La fille de Magne, Marie-Pélagie, qui depuis peu avait épousé Albert Stephan Thirion Montauban, secrétaire d'ambassade, lequel résida après Magne au château de Montaigne et fut député de la Dordogne; son beau-frère Requier, conservateur des hypothèques à Bordeaux.

4. Palikao, Chevreau et Magne.

gardent l'Assemblée, qu'ils n'aillent pas la dissoudre étourdiement et nous mettre en pleine révolution devant l'ennemi ».

» Je n'aurais jamais cru cet excellent bonhomme, déjà âgé et d'une faible santé, capable de déployer autant d'énergie et d'obstination. Il remonta en voiture et fit la navette toute la journée de chez M. Thiers chez M. Schneider, et il décida ces messieurs à joindre leurs instances aux siennes, auprès de Jules Favre, afin d'engager ses amis à ne pas se séparer de l'Assemblée dans un pareil moment. Tous leurs efforts furent vains, et le soir, le pauvre père Magne, bien fatigué et découragé, ne voyait plus le moyen d'arranger les choses ».

J. SAINT-MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE

Le cardinal de Talleyrand-Périgord (1301-1364)

par le professeur NORMAN P. ZACOUR

chargé de cours à l'Université Franklin Marshall de Philadelphie *

Cette remarquable biographie de l'un des plus brillants ecclésiastiques français de la fin du Moyen Âge nous intéresse au premier chef, parce que d'abord le Périgord fut sa petite patrie, et qu'ensuite il rendit à sa grande patrie, la France, des services éminents, en sa qualité de cardinal de curie, auprès de quatre des Papes d'Avignon, dont il fut le nonce, et l'un des conseillers les plus écoutés. Et ce ne fut pas sa faute si, ayant multiplié les démarches entre Jean le Bon et le Prince Noir, il ne put éviter au « Royaume des Lis » la terrible bataille de Poitiers.

L'étude très documentée, et puisée aux meilleures sources, du savant professeur américain, lui a coûté de longues et patientes recherches. Malgré le dévouement de notre Vice-Président Jean Secret, il ne leur a pas été possible de retrouver un portrait authentique, qui nous eût restitué les traits du cardinal de Talleyrand. Nous devons donc nous contenter de vous résumer ici ce que l'érudit historien a réussi à glaner de divers côtés, concernant la jeunesse du grand homme d'église, avant de le suivre dans son étude, aussi exhaustive que possible, de la maturité du cardinal.

Partant d'Elie Talleyrand, 7^e comte de Périgord, le Professeur Zacour nous confirme les services rendus au roi de France par cet ancêtre de notre cardinal, quand il nous apprend que Philippe VI de Valois, désireux que son grand vassal ne perdît pas trop à la conclusion du traité de 1303, s'arrangea pour lui donner des compensations en Quercy et en Toulousain. Son fils Archambaud V ne se laissa pas davantage séduire par Edouard II d'Angleterre, qui lui confirma ses privilèges, dans l'espoir d'attirer à lui ce puissant vassal de son ennemi. Son frère et successeur Roger-Bernard resta également fidèle à leur allégeance aux Valois. Cette loyauté de toute sa famille ne dut pas peu contribuer à l'ascension rapide dans l'église de notre Talleyrand, en ce temps des papes d'Avignon, qui furent, comme l'on sait, des papes français.

Le père du futur cardinal se maria deux fois. Veuf de Philippa, vicomtesse de Lomagne, il épousa en secondes noces la belle Brunissende, fille de Roger-Bernard III de Foix et de Marguerite de Béarn, qui lui apporta en dot 6.000 livres tournois, et lui donna sept enfants dont trois garçons. De ses sœurs, la plus connue dans l'histoire fut Agnès, que son frère aidera plus tard à épouser Robert, roi de Sicile.

Les comtes de Périgord résidaient alors au château de la Rolphie, édifié sur les ruines du vieil amphithéâtre romain de la Cité, qui fut jusqu'au iv^e siècle le nom de Périgueux. Ce château fut détruit par ordre royal en 1391; mais dès l'an 1340, la famille du comte de Périgord avait émigré à Montignac-sur-Vézère.

Il est permis de penser que le futur prélat passa son enfance dans ce château de la Cité. Destiné de très bonne heure à l'état ecclésiastique, il

*. Philadelphie, 1960; in-4°, 83 p. (*Transactions of the American Philosophical Society*, New Series, vol. 50, part. 7.)

étudia d'abord à l'Ecole de l'Eglise Saint-Front, qui était alors une Collégiale, puis, Saint-Front de Périgueux ne devint cathédrale qu'en 1669. Il nous dit lui-même que c'est à Saint-Front qu'il reçut les ordres mineurs. Dès l'âge de six ans, il se vit appelé « très bon élève » par le pape Clément V. Son successeur, Jean XXII, lui envoya trois indulgences, et, quand il eut 19 ans, il l'autorisa à toucher ses premiers revenus ecclésiastiques, pour l'aider à poursuivre ses études. Il étudia alors le droit civil pendant cinq ans; dès ce moment il a le titre d' « archidiaire de Metz et de Londres ». Quand, à vingt-trois ans, il sera évêque de Limoges, il n'y résidera pas, car il ne veut pas interrompre ses chères études. Il continuera à étudier, quand, à vingt-sept ans, il sera nommé évêque d'Auxerre. Un moment même, sa vaste curiosité le portera à s'initier à l'astronomie.

A part cela, tout ce que l'on sait de son enfance et de son adolescence, c'est que, tonsuré à six ans à la demande de son père, il commença à percevoir, à cet âge tendre, les revenus de sa prébende de Saint-Caprais, au diocèse d'Agen, dont il était déjà chanoine non résidant!... Des mauvaises langues ont prétendu qu'il obtenait ces faveurs du pape Clément VI par l'entremise de sa mère Brunissende de Foix, dont la beauté aurait attiré l'intérêt empressé du pontife; mais c'est là une calomnie de l'Italien, Villani, qui en voulait au Saint-Père, qu'il accusait de cupidité, de simonie, de trafic de bénéfices, et du péché de luxure.

Toujours est-il que les bénéfices ecclésiastiques continuaient à pleuvoir sur le jeune abbé Talleyrand. Devenu à treize ans chanoine de Cahors, il touchait une pension à Villeneuve, avant d'avoir atteint quinze ans, ainsi que les dîmes de l'abbaye de Moissac et de l'Eglise de Valence. Et, avant de devenir l'un des « monsignori » à 23 ans à Limoges, comme nous venons de le voir, il avait des prébendes lucratives à Lyon, à Bayeux, et jusqu'à York en Angleterre.

Ayant ainsi très bien lancé son fils aimé dans la hiérarchie de l'Eglise, la belle Brunissende de Foix rendit son âme à Dieu, sans doute à Montagnac-d'Auberoche. Elle fut ensevelie aux Frères Mineurs de Périgueux, dont la maison s'élevait au sud de l'actuelle place Francheville. Hélas, ses obsèques furent l'occasion d'une rixe sanglante. Archambaud de Périgord accuse les bourgeois de Périgueux d'avoir profité de ces funérailles pour l'attaquer nuitamment, lui et ses gens, laissant six archers du comte sur le terrain. Mais les habitants de la ville nous donnent un autre son de cloche : ce serait la faute des gens de la patrouille du comte qui, sortant des murs de Périgueux, se seraient mis à injurier les bourgeois...

Pas plus qu'il ne résida à Limoges, Talleyrand n'avait envie d'aller s'enterrer dans son nouveau siège épiscopal d'Auxerre : il avait de plus hautes ambitions... Il se fit représenter dans son diocèse de l'Yonne par un certain Simon de Crespin, et, fort de la recommandation de Philippe de Valois à Clément V, il partit pour Avignon. Mais le pape représenta à son royal protecteur que, sur dix-neuf cardinaux de curie il y avait déjà seize prélats français (!), donc qu'il ne semblait pas urgent d'en ajouter deux de plus, comme l'en priait son très-cher fils, le Roi très-chrétien. Néanmoins, dès l'année suivante, nous apprenons, par les comptes de la cuisine papale, que le « *cardinalis de Petragoris intravit curiam, et omnes cardinales comederunt cum domino papa* » ; — banquet d'intronisation qui marqua la remise du chapeau rouge à notre Talleyrand, nommé cardinal-prêtre de Saint-Pierre-aux-Liens de Rome. C'est à l'issue de ce repas, offert par la munificence de Jean XXII, que le nouveau pontife place le chapeau sur la tête du jeune membre de la Curie, agenouillé devant lui.

Dès lors, il confère des bénéfices à son nouveau cardinal avec une géné-

rosité que son successeur Benoît XII, ennemi de la simonie et du pluralisme, ne devait pas imiter. En raison toutefois de la Guerre de Cent Ans, on devine que Talleyrand percevait plus difficilement les revenus de ses bénéfices d'Angleterre que de ceux situés en France. Jean XXII l'ayant fait chanoine de Chartres, et archidiaque de Pincerais, lui confia bientôt une affaire fort délicate, celle causée par un certain Beaudouin qui, s'étant attribué l'archevêché de Mayence, ne voulait plus le lâcher... Dans cette difficile négociation, Talleyrand va réussir là où les nonces précédents, Guy de Saint-Germain et un Italien, avaient échoué.

Dès ce moment, les honneurs viennent conspuer ses qualités, bien vite reconnues, de médiateur et de diplomate avisé. Ainsi, le chapitre général de l'Ordre des Franciscains, qui se tient à Marseille, vote pour Talleyrand. Aussi est-on en droit de supposer que Clément VI l'avait nommé protecteur, régisseur et inspecteur de l'Ordre de Saint-François.

Nous sommes mieux documentés sur son train de maison, sur la domesticité dont le nouveau cardinal est entouré. Parmi ses familiers et compagnons de table (« commensales »), on relève un chambellan, plusieurs médecins, des aumôniers et des clercs (il en avait déjà huit à son service lorsqu'il était évêque d'Auxerre). Dans sa puissance nouvelle de prince de l'Eglise, Talleyrand n'oublie pas ceux qui lui sont chers. Ainsi son frère cadet, Roger Bernard, devenu chanoine de Lyon, reçut grâce à lui l'autorisation apostolique de toucher ses bénéfices sans être astreint à la résidence. Il obtint la même dispense pour le fidèle ami de la famille des Talleyrand, Itier de Malayoles, chanoine de Poitou et de Limoges, devenu évêque de Sarlat. Ce dernier lui témoigna sa gratitude en versant pour lui 400 florins au trésor pontifical, et fit de Talleyrand son exécuteur testamentaire. De même encore, il obtient de Benoît XII la chanoinie et prébende de l'église de Périgueux, pour Archemband La Rue, bachelier en droit, que Talleyrand appelle « son cher et bienaimé clerc et serviteur ».

On peut d'ailleurs mesurer l'influence dont bénéficiait le cardinal auprès du Saint-Siège, quand on apprend que, sous le seul pontificat de Clément VI, il n'y eut pas moins de trente-quatre de ses protégés qui furent faits chapelains honoraires du Pape. C'était aussi la coutume à cette époque, pour les prélats de curie, de procéder à des distributions de vêtements à leurs familiers, à certaines époques de l'année. C'est ainsi qu'au retour d'une de ses missions en Angleterre, Talleyrand obtint d'Edouard III la faveur de faire sortir d'Angleterre, sans payer de droits, deux balles contenant 28 pièces de laine anglaise provenant des Flandres, pour en vêtir ses serviteurs.

Il faut avouer qu'on sait assez peu de choses sur la carrière que fit notre Talleyrand à Avignon. On peut toutefois inférer qu'il dut y avoir un travail juridique considérable, pour lequel ses connaissances en droit le désignaient au premier rang des juristes pontificaux, car il disposait de plusieurs clercs attachés à sa personne, dont un premier clerc « audientier » (*auditor*). Dès cette époque, nous lisons dans Thomas Walsingham, prieur d'un monastère anglais, que tous vantent à l'envie ses talents de juriste et d'avocat. Ce moine l'appelle « *vir cum gloria digne et honore* », et nous dit qu'il n'acceptait de défendre aucune cause qui n'eût la justice pour elle, et refusait toute indemnité pécuniaire. Nous le voyons aussi, tel un moderne Salomon, départager des plaideurs qui se disputaient la possession d'une île minuscule du Rhône, entre Tarascon et Beaucaire, laquelle relevait du diocèse d'Avignon. Innocent VI lui donna pleins pouvoirs pour trancher ce différend, tant il avait confiance en lui. Il le chargea ensuite de régler une contestation toujours pendante, à propos d'un château provençal, délicat litige entre Sa Sainteté et le dauphin Charles, duc de Normandie, futur Charles V. Talleyrand obtint de Raymond

des Baux qu'il abandonnât ses droits sur ce château, ce qui permit au gouverneur de Dauphiné d'y mettre garnison pour le compte du roi de France.

En 1351, il est envoyé avec les cardinaux Guy de Boulogne et Pierre d'Ostie pour représenter le pape à Rome, auprès de Charles, couronné souverain du Saint-Empire. Bien entendu, il y défendit les intérêts du pape d'Avignon contre l'Empereur allemand, dans la querelle des Guelfes contre les Gibelins, et réussit à imposer la paix entre les Gênois Gibelins, et les Rois d'Aragon et de Majorque.

C'est ce même roi d'Aragon que nous retrouvons à Avignon, pendant la prédication de la croisade par Benoît XII, en présence de Philippe VI de Valois, des rois de Navarre et de Bohême. A la nouvelle de l'invasion de la Serbie par les ennemis du Christ, ces hauts et puissants princes prirent la croix, ainsi que quatre des cardinaux, parmi lesquels se trouvait, croit-on, Talleyrand. Celui-ci aura lieu de se croiser une seconde fois, sous le pontificat d'Urbain V, l'année avant sa mort (1363).

Comme l'on sait, la croisade du roi Philippe fut repoussée *sine die*. Le souverain, manquant de pécune, eut bien voulu utiliser les sommes amassées en vue de l'expédition, pour ses propres dépenses... Il envoya à Avignon Robert de Lorris, à qui Clément VI remit la contribution, énorme pour l'époque, de 300.000 florins, auquel s'ajouta le geste généreux de Talleyrand : « de notre très-cher et féal ami le cardinal de Pierregort vint mille florins d'or de Florence ».

Son influence était devenue si prépondérante à Avignon que ses admirateurs, et plus encore ses adversaires, lui attribuaient le pouvoir de faire l'élection du nouveau pape !... De fait, le poète Pétrarque, dans une de ses lettres, nous assure que Talleyrand a fait élire deux papes successifs. Or, il y a des raisons de penser qu'il joua un rôle de tout premier plan dans la préparation de l'élection de quatre pontifes : Benoît XII, Clément VI, Innocent VI et Urbain V.

Sous Benoît XII, en 1335, notre cardinal, à trente-quatre ans, était déjà assez riche pour consacrer une très forte donation à terminer la Chartreuse de Vaclaire en Périgord, la mort de son frère, le comte Archambaud IV de Périgord, ayant laissé ce monastère inachevé.

Parvenu au faite des honneurs, à l'apogée de sa puissance et de sa richesse, Talleyrand, quelques années plus tard, ne semble plus se soucier des sarcasmes de ses ennemis, qui continuaient de le brocarder de « faiseur de papes », et persistaient à voir en lui le porte-étendard de la Curie, véritable incarnation de cette arrogance et cette corruption qu'ils attribuaient à la cour des papes avignonnais. Sans se troubler, il continue la série de ses fondations pieuses : la chapelle Saint-Antoine de Saint-Front, desservie par douze chapelains, un collègue pour les étudiants pauvres à la Faculté de Toulouse, une place de procureur des Carmélites périgourdins qu'il fait obtenir à un ami d'origine modeste, Pierre Thomas.

Mais, bien entendu, ses rivaux, et les envieux, ne désarmaient toujours pas, malgré le vif éclat dont ses pures vertus jouissaient dans la Chrétienté. Le cardinal d'Orto était le frère du comte de Comminges. Avec les cardinaux gascous qui étaient ses alliés dans la curie, ce Jean de Porto osa accuser en pleine séance Talleyrand d'avoir comploté la mort d'André, roi de Naples. Ce fut un beau désordre !... Les deux antagonistes, se traitant mutuellement de « traîtres à la Sainte Eglise », bondirent de leur siège pour se pourfendre (ils étaient en effet armés, pour leur protection personnelle). On s'interposa. Mais la Curie en fut soulevée d'une telle tempête que les membres du Sacré Collège, pris de frayeur, coururent se barricader dans leurs hôtels particuliers...

C'est à cette époque que Pétrarque obtient le poste de secrétaire pontifical,

sans doute par l'entremise de Talleyrand. L'amant platonique de la belle Laure nous parle de l'intelligence brillante du cardinal de Périgord, de son érudition, de son sens du juste milieu, de son amour de la solitude. Talleyrand prouva son amitié à l'illustre auteur des *Sonnets* en le défendant contre les accusations de magie noire et de nécromancie, que des malveillants portaient contre le poète. Et dans une lettre au pape, Pétrarque désigne notre cardinal comme « cette si brillante étoile de l'Eglise ».

Nous le trouvons ensuite, soutenant sa sœur, Agnès de Périgord, contre Catherine de Valois, pour la possession d'un duché autrichien. Agnès devait avoir dans la suite un petit-fils, qui deviendrait roi de Sicile ! Mais cette pauvre Agnès mourut jeune, peut-être empoisonnée par sa rivale, Catherine de Valois, la propre sœur du roi Philippe.

*
* *

Nous arrivons ainsi à l'épisode central de la vie du cardinal de Talleyrand-Périgord, ses missions de nonce du pape auprès des rois de France et d'Angleterre, et celles auprès du Prince noir.

Le Pape Innocent VI, voyant la guerre sur le point de se rallumer entre les deux monarchies, à la suite de la capture de Charles le Mauvais par Jean le Bon, décida d'envoyer en mission officielle les cardinaux de Talleyrand, et Nicolo Capocci, cardinal-prêtre de Saint-Vital et d'Urgel. Cette guerre larvée entre France et Angleterre retardait la croisade aux Lieux Saints. Aussi la Papauté avait-elle le plus grand intérêt à obtenir la réconciliation prochaine des puissants princes rivaux. Pour faciliter la tâche, fort délicate, de ses nonces, le Pontife leur conféra le pouvoir de dégager les vassaux de leur serment d'allégeance envers leur suzerain, d'excommunier même leurs adversaires, et de lancer au besoin l'interdit sur leurs territoires. C'est qu'ils étaient aussi chargés de redresser les torts graves causés à l'Eglise par le roi d'Angleterre, sous l'influence pernicieuse des conseillers d'Edouard II. En effet, sous de faux prétextes, des clercs d'Angleterre avaient été entraînés par les rues, pieds nus, grelottant dans leur chemise, « *sola tunica vel camisia* », Talleyrand lui-même avait subi des injustices en Angleterre, lors de sa nomination d'archidiacre de Londres, quand il s'aperçut que l'évêque de Londres avait confisqué ce bénéfice au profit de son propre aumônier, malgré une lettre de Jean XXII au roi d'Angleterre lui recommandant son jeune protégé. Seulement, comme son frère le comte Arhambaud de Périgord avait pris les armes en Guyenne et en Gascogne pour le roi de France, Edouard III avait confisqué sa chanoinie et prébende de l'église Sainte-Marie de Lincoln, en excipant que Talleyrand avait pris parti pour son ennemi. Soutenu en cela par les remontrances de son parlement, se plaignant que les bénéfices accordés en Angleterre drainaient les richesses du pays « en meyntenance de voz Enemys », le roi s'en déclarait ravi, d'autant qu'il manquait de fonds pour entreprendre une nouvelle campagne en France.

Le jour de leur départ d'Avignon, les deux nonces furent accompagnés par tous les cardinaux jusqu'à une lieue de la ville papale. Puis, s'étant rangés en ligne, chacun d'eux leur donna le baiser d'adieu. Après quoi, les deux légats de Sa Sainteté pénétrèrent en France. En quelques étapes rapides, ils se hâtèrent d'aller à la rencontre du Prince noir, qu'ils parvinrent enfin à atteindre à Montbazou, près de Tours. Le prince de Galles leur répondit qu'il ne pouvait prendre sur lui de cesser les hostilités, sans en avoir d'abord référé au roi son père. Il se voyait lui-même contraint de battre en retraite vers le sud, devant l'importante armée réunie contre lui par Jean le Bon. Tout ce qu'ils purent obtenir de lui fut l'élargissement de Charles de Blois, duc de Bretagne, qu'il retenait prisonnier depuis plusieurs années.

Le roi Edouard finit toutefois par consentir à une trêve, jusqu'à la Noël 1355. Mais Jean le Bon, bien décidé à affronter son ennemi avec ses forces accrues, resta sourd aux supplications de Talleyrand et de son compagnon. Aucun argument ne put l'empêcher de livrer, le 19 septembre 1356, la funeste bataille de Poitiers. Pendant le combat, Talleyrand ne put retenir quelques-uns des siens de se battre aux côtés des Français. Le Prince Noir en fut si irrité qu'il fit envoyer au cardinal le corps de son propre neveu Robert, tué dans la bataille. Il faillit même faire décapiter un serviteur de Talleyrand, ce Juan Fernandez, plus tard destiné à être le Grand Maître des Hospitaliers. Fort heureusement, les seigneurs Jean de Caumont, Bertrand de Montferrand, et Jean de Grailly, captal de Buch, lequel était parent de Talleyrand par alliance, firent rentrer le cardinal en grâce auprès du vainqueur, qui accepta sans tarder de le recevoir. Il paraît que le cardinal de Périgord se disculpa avec aisance des accusations portées contre lui, et de ce moment le Prince Noir conçut pour lui une haute estime. Cette réconciliation était évidemment nécessaire, si Talleyrand voulait être bien reçu, au cours de sa mission en Angleterre. Le pape d'ailleurs l'y aida puissamment, en priant le prince de conférer avec son légat, et en l'exhortant à rechercher avec lui une entente, concernant son royal prisonnier.

Profitant donc de la trêve de deux ans que le roi d'Angleterre avait fini par accorder, nos cardinaux envoyèrent avant eux en Angleterre leur pourvoyeur de vivres, un certain Boniface de Castello, lequel se mit à parcourir divers comtés, à la recherche de blé, d'avoine, de volailles, de haricots, de fourrage et litière, pour parer à l'arrivée des deux nonces. Leur escorte était en effet considérable puisque leur sauf-conduit ne mentionne pas moins de 200 chevaux et voitures ! Les deux légats traversèrent la Manche à Calais vers la fin juin 1357, et furent reçus à Londres au début juillet par le Prince Noir, l'archevêque de Cantorbéry, et une multitude de Londoniens. Banquets, discours, divertissements se succédèrent alors. Ils devaient y rester une année entière.

Les négociations traînaient d'ailleurs en longueur, à cause des prétentions du Prince noir à la couronne de France ! Ce fut bien grâce à la diplomatie des deux envoyés pontificaux, si Edouard abandonna finalement une pareille prétention, et si un projet de traité fut porté en France pour acceptation par le dauphin Charles, futur Charles V, et régent du royaume pendant la captivité de son père. En échange, Jean le Bon avait dû consentir l'abandon de ses droits sur le duché de Guyenne. Mais ce traité devint caduc l'année suivante, du fait de l'incapacité du roi Jean le Bon à payer la première tranche de son énorme rançon. Enfin, le dauphin continuant à guerroyer contre Charles le Mauvais, le pape se rendit compte que l'espoir d'une paix se faisait de plus en plus lointain, et intima à ses envoyés l'ordre de rentrer en France.

Talleyrand, sans se décourager, se rend alors à Melun auprès de la reine Blanche, veuve de Philippe VI, et sœur de Charles le Mauvais. Entre temps, il écrivit au pape pour le supplier de s'occuper de l'abbaye cistercienne de Cadouin, que les guerres ont dévastée. Sur ces entrefaites, Talleyrand est attaqué et pillé par des bandits de grand chemin, sur la route de son retour à Avignon. (On sait que le brigandage sévissait alors sur les routes royales.) La bagarre fut du reste des plus sérieuses, puisque les nonces y perdirent douze hommes de leur escorte, dont six chevaliers ; et ils n'échappèrent eux-mêmes à leurs poursuivants que grâce à la vitesse de leurs montures...

Enfin, voici le traité de Brétigny signé, et la rançon du roi sensiblement réduite. Il n'est donc pas juste de dire (comme on l'a fait) que les cardinaux rentrèrent à Avignon, après avoir essuyé un échec complet. C'est au contraire grâce à eux que l'on finit par s'entendre sur une formule d'accord, qui est

leur œuvre, et qui se révéla acceptable aux deux adversaires. La reconnaissance du Prince Noir s'est déjà traduite par un cadeau de trois tonnes de vin à Talleyrand, et par le châtimement des voleurs qui lui avaient dérobé quatre chevaux aux abords de Londres. Le futur roi d'Angleterre l'appelle alors « son très-cher ami ». Il lui promet de respecter les possessions de son neveu le comte Archambaud V de Périgord, et lui fait remettre, par son sénéchal de Gascogne, les châteaux de Laverdac, Fonguerolles et Coudeyrac, « en raison, dit-il, de la grande affection que Nous portons audit cardinal », à condition que deux chevaliers les occuperaient tant que la guerre durerait.

Comme on le voit, Talleyrand n'a jamais oublié les intérêts que possédait sa famille en Périgord. Déjà en 1339, il avait obtenu de Philippe VI que Bergerac passât dans l'apanage de Roger Bernard. En échange de quoi, ce dernier lui remit la chàtellenie de Montignac, puis celle de Bourdeille, avec 200 livres de rente promises par Philippe de Valois. Il alla jusqu'à revendiquer les droits de Roger Bernard sur Périgueux, contre les bourgeois et les consuls de la ville, qui maintenaient fermement leurs privilèges. Mais la Cité de Périgueux ne résista pas si bien que le Puy-Saint-Front aux assauts des Anglais, qui s'en emparèrent sous Jean de Grailly, captal de Buch. Le traité de Brétigny faisant passer Périgueux dans la mouvance anglaise, Talleyrand se vit dès lors dans l'impossibilité d'agir en faveur du comte de Périgord.

Il serait plus exact de dire que Talleyrand revient à Avignon, auréolé d'un prestige accru. Chacun se plaît à reconnaître qu'il a réussi à réduire la tension entre les deux grandes monarchies, et jeté les bases d'une paix durable entre les deux plus puissants princes de l'Occident. Aussi le considère-t-on à son retour comme « papabile », comme un candidat possible au trône de Saint-Pierre. Dès lors, la question se pose à nous de savoir pourquoi Talleyrand ne fut pas élu pape ? Le conclave ne put se mettre d'accord, entre Talleyrand, Raymond Canillac, archevêque de Toulouse, un frère de Clément VII, et Guy de Boulogne. Les votes se portèrent enfin sur un « outsider », supérieur des Bénédictins de Saint-Victor de Marseille, lequel devint Urbain V.

Le Vendredi Saint de l'an de grâce 1363, un an avant la mort de Talleyrand, Urbain V prêche la croisade en Avignon, devant Jean le Bon, qui en fut nommé Capitaine-Général, devant Pierre de Lusignan, roi de Chypre, et Talleyrand, qui devait être légat pontifical aux Lieux Saints. La réputation de notre cardinal est alors à son plus haut point; et le poète Guillaume de Machaut lui fait une place d'honneur dans son poème « La Prise d'Alexandrie ».

Avant que reparte le roi Jean, Talleyrand obtient son approbation pour sa fondation du collège de Périgord pour les étudiants pauvres de l'Université de Toulouse. Le roi l'appelle alors « *carissimus, fidelis et amicus noster specialis* », et lui donne pour son collège un édifice au faubourg Saint-Sernin, avec 500 livres tournois annuellement. Talleyrand met alors à la tête de son collège Elie de Raymond, un Dominicain docteur en théologie, devenu pénitencier papal, et son aumônier Pierre de Furno. Charles V et le duc d'Anjou y ajoutent des terres; les statuts du collège sont approuvés par Grégoire XI en 1375; mais Talleyrand était mort, sans avoir eu la satisfaction de voir le collège fondé par lui ouvrir ses portes.

Le testament qui fit Talleyrand quatre ans avant sa mort est pour nous une source de renseignements précieux. Il y laisse, pour son enterrement, une livre d'argent à chacun des chanoines du chapitre de Saint-Front, dix florins à tous les couvents de Franciscains et de Clarisses du Périgord, ainsi que des donations aux monastères et hôpitaux d'Avignon. Il lègue également une somme pour faire dire chaque jeudi une messe du Saint-Esprit à la cathédrale Saint-Etienne de la Cité à Périgueux. Cinquante calices doivent

être distribués aux églises du diocèse. Des capitaux importants sont consacrés par lui à l'achèvement de la Chartreuse de Vauclair. Il donne deux mille florins aux jeunes filles pauvres du diocèse. En outre, il institue à Saint-Front une chapelle Saint-Antoine, desservie par douze vicaires, pour qui il stipule qu'un logement devra être acheté. Antérieurement déjà, il y avait fait déposer un morceau de la vraie Croix, une épine de la Sainte-Couronne, une crosse de cristal et une d'argent, des candélabres et un encensoir, d'argent également, deux nappes d'autel en soie brodée, des missels et d'autres livres sacrés. Tous ces objets précieux, Talleyrand exprime le vœu que le chapitre veuille bien les prêter pour le service au maître-autel de Saint-Front.

Aux Frères de Saint-François de Périgueux, il lègue ses vêtements sacerdotaux, dont sa chasuble violette de diacre et sa dalmatique de sous-diacre. Aux Dominicains de Périgueux, il laisse tous ses habits noirs d'ecclésiastique. A la cathédrale, il offre ses vêtements blancs, exécutés en étoffes précieuses étrangères, brodées d'or anglais, et deux chapes (*duo pluvialia de opere Anglicano*).

Comme on peut le penser, le cardinal de Périgord ne pouvait oublier, dans cette somptueuse énumération, ses bienaimés Pères Augustins de Chancelade. C'est à eux qu'il abandonne tout le restant de ses biens propres, avec l'espoir que le nombre des chanoines puisse passer de douze à soixante, conformément aux désirs du R.P. abbé, mais à la condition qu'ils soient présentés avec la recommandation du comte de Périgord, et que de nouvelles dépendances de l'abbaye soient érigées pour loger les nouveaux chanoines, en prélevant des sommes sur sa fortune personnelle. Dernière condition : les futurs chanoines devaient être originaires de la Cité, ou du diocèse, de Périgueux. Le pape Innocent, sans doute pour reconnaître les éminents services rendus au Saint-Siège par le cardinal de Périgord, et connaissant son affection pour l'abbaye de Chancelade, accorde mille livres tournois, à retenir sur les dîmes du diocèse et de la province ecclésiastique de Bordeaux, pour lui agréger de nouveaux religieux.

Pour ses biens immobiliers, c'est Archambaud V, fils aîné de son frère affectionné Roger Bernard, qu'il fait bénéficiaire, ou, en cas de son décès prématuré, le comte de Périgord lui-même. (Ce fils cadet se prénomait Talleyrand, comme son oncle.) Dès 1346, il avait acheté au roi Philippe de Valois le château d'Auberoche, et la bastide de Bonneval, qui en dépendait, semble-t-il. Son frère Roger Bernard, en reconnaissance des services rendus par lui à la famille comtale, lui avait fait cadeau du château et de la châtellenie de Bourdeille. Quant à la châtellenie de Montignac-sur-Vézère, qui avait été offerte par Philippe VI à Roger Bernard, Talleyrand y avait fait bâtir un château-fort, devenu depuis l'un des points d'appui les plus solides du Périgord. La possession devait en revenir finalement à Talleyrand lui-même.

On eût aimé aussi savoir quelques-uns des titres des livres figurant dans la bibliothèque du savant juriste de la Papauté. On peut également regretter notre ignorance des circonstances qui l'amenèrent à rédiger son testament dès 1360, à l'âge de cinquante-neuf ans. Sa santé paraît avoir été bonne alors, du moins autant que nous le sachions... Zaccour suppose que la peste, qui depuis douze ans exerçait fréquemment ses ravages, a pu l'inciter à prendre cette élémentaire précaution. Il est normal aussi qu'il ait été soucieux de l'avenir de son immense fortune...

Nous ne savons pas davantage quelle fut sa dernière maladie. Tout ce que nous apprennent les documents, c'est qu'il était « sain d'esprit bien que malade de corps », la nuit du 16 janvier 1364, quand Talleyrand, étendu sur son lit de mort, dans sa chambre du premier étage, à Avignon, dictait un long codicille à son notaire, Lucien de Sens.

Sa générosité ne s'était jamais démentie : cette année même, il avait prêté 6.000 florins à Urbain V. (Il en avait déjà offert 2.000 à Innocent VI, pour défendre Avignon contre les mercenaires et les maraudeurs.)

On a hésité sur le lieu de sa sépulture. On a pu croire qu'il reposait à Saint-Pierre-aux-Liens à Rome, sur la foi d'une inscription latine, qui ne le concernait pas. En réalité, suivant le vœu qu'il exprime dans ses dernières volontés, il fut enseveli dans l'église Saint-Front, celle où il avait reçu les ordres mineurs, après que sa dépouille eut été exposée à Avignon pendant neuf jours aux hommages des prélats, et de la foule avignonnaise, dans l'église Saint-François.

Or voici que lui, qui, de son vivant, brilla d'un vif éclat comme l'une des « illustrations » de son siècle, va une fois mort être bien vite oublié... Sa chapelle de Saint-Antoine, disparue au cours d'une restauration assez récente, ne se dresse plus en témoignage de son généreux bienfaiteur. Et, après les destructions protestantes, on ne peut même plus affirmer que son caveau se trouvait bien sous la coupole occidentale de Saint-Front, vraisemblablement à côté de la tombe du saint lui-même.

*
* *

La conclusion du chercheur américain nous a paru juste et nuancée.

D'après lui, ce ne sont pas les papes et les cardinaux d'Avignon qui ont, par leur prétendue corruption, semé les germes futurs de la Réforme... Talleyrand n'était peut-être pas de l'étoffe dont étaient faits les saints et les martyrs. Dans sa vie, néanmoins, on ne relève à vrai dire rien qui soit franchement condamnable en soi, si l'on veut bien réfléchir qu'en ce terrible xiv^e siècle, la Papauté, sollicitée, tiraillée en tous sens, se débattait dans des situations complexes, parfois angoissantes ou tragiques. Essayons de nous faire une mentalité compréhensive, en égard à l'« esprit » de cette époque troublée, qui admettait, comme chose qui va de soi, le cumul des bénéfices, la non-résidence, l'immixtion constante de la politique dans les affaires du gouvernement spirituel de l'humanité, le népotisme qui s'étendait des membres de la famille à tous les serviteurs des grands.

A tout le moins peut-on retenir à son actif, si l'on veut rester juste envers lui, la puissance sans cesse accrue que ses brillantes qualités conféraient au Sacré Collège. Son inlassable activité, son influence prépondérante à la cour papale s'exerçaient peut-être un peu au détriment du pouvoir personnel du Pontife. Mais il est visible que ce dernier s'en accommodait fort bien, n'ayant que trop souvent besoin des conseils éclairés, et du dévouement sans bornes, d'un prélat de la taille d'un Talleyrand de Périgord.

Et puis, il ne s'est pas contenté d'aider les papes en toutes circonstances; il a rendu aussi de très grands et très nombreux services à la société civile de son siècle. Thomas Walsingham nous le dépeint exempt de cupidité. D'autres témoins ont célébré sa générosité et sa bonté. Il a lutté pour la paix en Occident, comme il eut voulu lutter pour la croisade en Orient. Par là, il nous paraît véritablement digne de l'élite de l'humanité de son temps. Et, comme nous le dit Zacour en terminant, il ne faut pas s'étonner si le xiv^e siècle était, par la force des choses, devenu le siècle des grands juristes de l'Eglise, plutôt que celui des grands héros, des « athlètes du Christ ».

Maurice PRAT.